

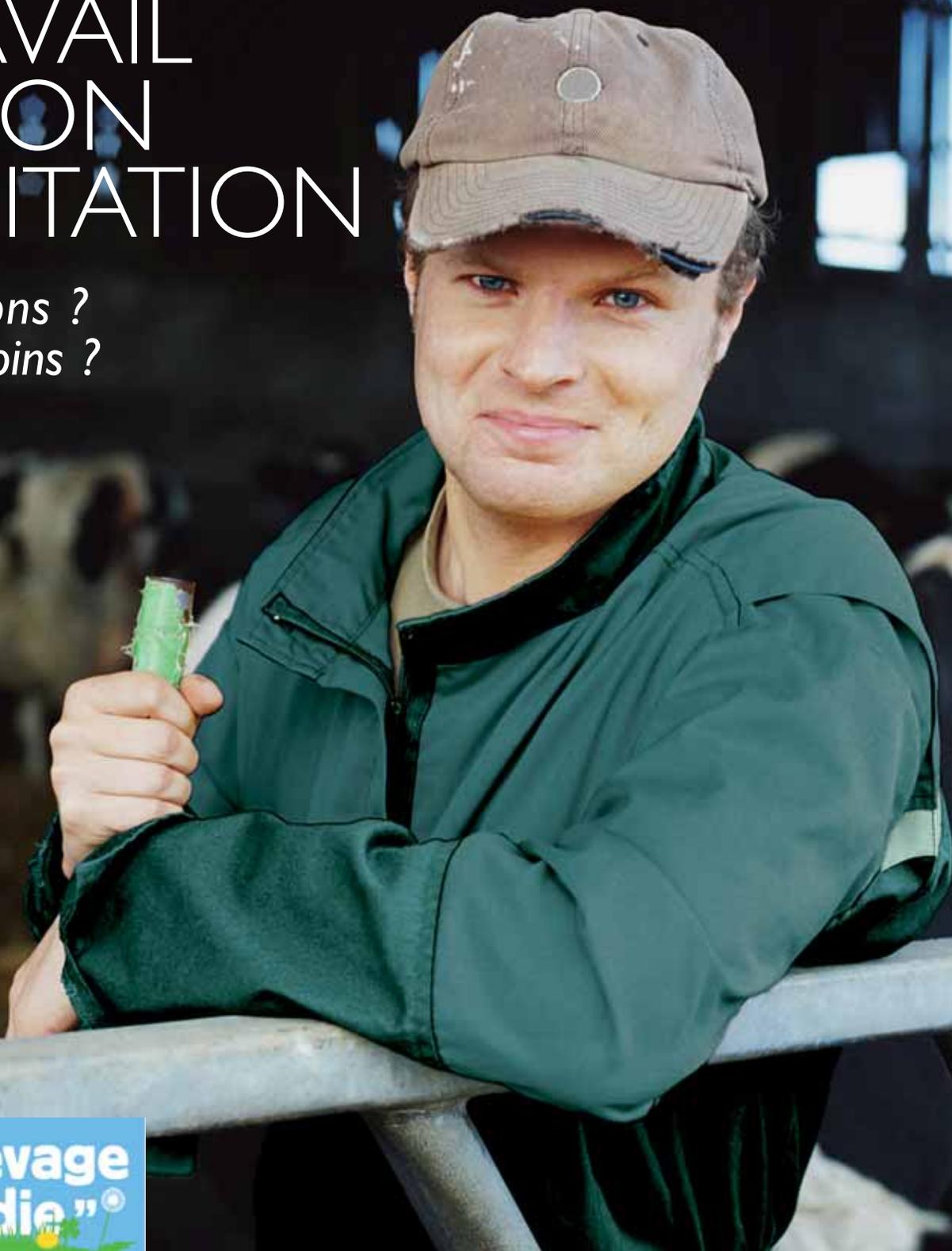


PICARDIE

LA RÉGION

LE TRAVAIL SUR MON EXPLOITATION

*Quelles solutions ?
Pour quels besoins ?*



**“ Vivre l'élevage
en Picardie ”**



Une diversité de solutions pour répondre à une diversité d'attentes...



Les éleveurs ont des attentes vis-à-vis du travail et cela peut prendre plusieurs formes : réduire la charge de travail et sa pénibilité, avoir plus de souplesse dans l'organisation de sa journée, pouvoir prendre des week-ends ou des vacances, réduire le stress au travail, etc. Pour vous aider dans le choix d'une solution, son impact sur le travail est décliné selon 6 dimensions :

Améliorer les conditions de travail :

On vise principalement ici la réduction de la pénibilité du travail, l'amélioration du confort de travail. Elle s'obtient grâce à des simplifications de conduite des ateliers, par la mécanisation des tâches ou par des aménagements, notamment dans les bâtiments.

Diminuer l'astreinte :

Le travail d'astreinte correspond au travail ni « concentrable » ni « différable ». Il s'agit des tâches régulières liées au(x) troupeau(x) : alimentation, soins aux animaux, traite, paillage, curage... La diminution de l'astreinte peut résulter de modifications de la conduite des ateliers (diminution du rythme de réalisation ou arrêt complet de certaines tâches...), de l'achat de matériel et d'équipements (mécanisation, robotisation...) ou de l'optimisation des circuits des aliments (concentrés, fourrages), des animaux et des hommes.

Réduire le volume de travail :

La réduction du volume de travail concerne l'ensemble des tâches d'une exploitation : astreinte, travail de saison, et autres tâches : entretien, administratif... La diminution globale du volume de travail est obtenue par des modifications de conduite des ateliers, des investissements en matériel et équipements ou par l'amélioration de l'organisation du travail.

Alléger les pointes de travail :

Les pointes de travail résultent le plus souvent de la concurrence entre ateliers sur certaines périodes critiques (vêlages/implantation des cultures, ensilage maïs/semis, moisson/récolte de la paille, etc.). Réduire les pointes de travail s'obtient par des modifications ou des simplifications de la conduite d'un atelier (changement des périodes de vêlages...), de l'externalisation de tâches ou encore par une amélioration de l'efficacité du travail pour certains chantiers (travail en commun pour les travaux des champs...).

Plus de temps libre :

Ceci concerne la possibilité de se libérer plus souvent le week-end, durant la semaine ou pour des vacances. Ce temps libre est obtenu par des modifications de pratiques (arrêt d'une tâche le week-end...), par le recours à de la main-d'œuvre extérieure (service de remplacement, sous-traitance...) ou grâce à une réorganisation du collectif de travail (salarier, association, entraide...).

Sécuriser la main-d'œuvre :

Il s'agit de sécuriser le fonctionnement de l'exploitation en cas de « coup dur » (maladie...). La réduction du risque d'accident pour les travailleurs de l'exploitation est aussi prise en compte. Sécuriser la main-d'œuvre passe par une réorganisation de celle-ci (entraide, salariat, association...), par l'accès au service de remplacement et par la mise en place d'équipement qui réduisent les risques d'accidents (contention...).



LE TRAVAIL SUR
MON EXPLOITATION



Des fiches à consulter sans modération...

Plusieurs éléments sont à prendre en compte lors du choix d'une solution : types d'impacts sur le travail, technicité requise, délai de mise en œuvre, coût direct et indirect... Chaque fiche présente en détail une solution et les conditions de sa mise en œuvre ainsi que les clés de la réussite et les impacts sur le fonctionnement de l'exploitation, notamment en matière de travail. Des témoignages d'éleveurs complètent et illustrent la solution.

Le tableau ci-dessous présente les 15 fiches publiées en novembre 2008. D'autres fiches plus largement ciblées sur la réorganisation de la main-d'œuvre vont être disponibles début 2009.

n° fiche	Solution proposée	Production concernée	Technicité / compétences	Délai de mise en œuvre	Coût	Impact sur le travail
1	Supprimer la traite du dimanche soir	BL			€	Plus de temps libre, diminue l'astreinte
2	Augmenter le pâturage des VL et fermer le silo	BL			€	Diminue l'astreinte estivale, allège les pointes de travail
3	Simplifier l'alimentation des génisses avec la ration sèche	BL			€€	Diminue l'astreinte, améliore les conditions de travail
4	Simplifier l'allaitement des veaux avec 1 repas par jour	BL			€	Diminue l'astreinte
5	Simplifier l'allaitement des veaux avec 6 repas par semaine	BL			€	Diminue l'astreinte
6	Simplifier l'alimentation avec concentré azoté et/ou co-produits au silo de maïs	BL			€	Diminue l'astreinte
7	Grouper les vêlages pour mieux organiser le travail	BV			€	Diminue l'astreinte, allège les pointes de travail estivales, plus de temps libre
8	Simplifier l'alimentation en passant à 3-4 distributions par semaine	BV			€	Diminue l'astreinte, améliore les conditions de travail
9	Le pâturage à chargement constant	BV			€	Réduit le volume de travail, allège les pointes de travail estivales
10	La contention des bovins au pâturage	BL, BV			€€	Améliore les conditions de travail, allège les pointes de travail, sécurise la main-d'œuvre
11	Mécaniser la distribution	OV			€€ €	Améliore les conditions de travail, diminue l'astreinte
12	Le parc de contention ovin	OV			€€	Améliore les conditions de travail, réduit le volume de travail, sécurise la main-d'œuvre
13	Une pailleuse pour alléger la tâche liée au paillage	BL, BV, OV			€€ €	Améliore les conditions de travail, diminue l'astreinte
14	L'utilisation d'un chien de troupeau	BL, BV, OV			€	Améliore les conditions de travail, diminue l'astreinte, sécurise la main-d'œuvre
15	La caméra de vidéo surveillance	BL, BV, OV			€€	Améliore les conditions de travail, diminue l'astreinte

haute technicité
 peu rapide
 €€€€ coût élevé
 peu de technicité
 rapide
 € coût faible



Fiche 1

La suppression d'une traite hebdomadaire est une solution intéressante pour se libérer de l'astreinte de l'élevage une demi journée par semaine. C'est une technique simple à mettre en œuvre à condition de bien maîtriser la qualité du lait.



Maîtriser la qualité du lait avant de se lancer

- Cette technique peut être mise en œuvre toute l'année ou seulement sur une période donnée, car les vaches s'habituent assez rapidement.
- Elle s'adresse plutôt aux élevages ayant de bons résultats de qualité du lait, peu concernés par les mammites.
- La mise en place s'avère aisée, toutefois le choix de la traite supprimée ne doit pas changer d'une semaine sur l'autre.
- Cette pratique ne nécessite pas de modifications dans l'alimentation du troupeau toutefois il est conseillé de ne pas distribuer la ration le dimanche soir.
- Il est souhaitable de retarder la traite du dimanche matin et d'avancer celle du lundi matin afin de limiter la perte de production.
- La suppression d'une traite implique des variations sensibles de production et de composition du lait à l'échelle de la semaine. Par conséquent, il est préférable d'avertir votre contrôleur laitier et votre laiterie.

Une légère baisse de production sans conséquence sur la qualité

- On constate une forte augmentation du taux butyreux le lendemain de la suppression de la traite et une quasi stabilité du taux protéique.

COMPARAISON ENTRE 2 LOTS DE 15 VL AU COURS DES 5 PREMIERS MOIS DE LACTATION (HIVER 2001-2002) - Source : Institut de l'élevage

MOYENNES HEBDOMADAIRES	14 TRAITES/ SEMAINE	13 TRAITES/ SEMAINE	ECARTS ENTRE LOTS
Lait (kg/VL/J)	34,2	33,9	- 0,3
TB (g/L)	39,6	40,3	+ 0,7
TP (g/L)	31,0	31,4	+ 0,4
Caséines (g/L)	24,6	24,9	+ 0,3

- La congestion temporaire de la mamelle se traduit par une augmentation de la concentration en cellules somatiques durant les 48 heures suivantes.
- Il n'y a pas d'augmentation significative des cas de mammites, ni même des mammites cliniques le lendemain.

Du temps libre très appréciable

Cette technique permet de se libérer du dimanche en cours de matinée au lundi matin. Le fait de disposer du dimanche après-midi et d'une soirée entièrement libre est très apprécié.

Toutefois, le travail du lundi matin se trouve augmenté en raison d'une durée de traite allongée de 15 à 20 mn ainsi que pour l'entretien du logement des vaches (paillage, raclage...).



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE





Fiche 1



Chez Marie-Hélène et Michel Robiquet, il a suffi d'oser franchir le pas ...

A quelle occasion avez-vous mis en place cette technique ?

« C'est après une réunion à laquelle mon mari participait, où cette technique a été présentée. Il est rentré et après en avoir discuté ensemble nous avons pris la décision d'essayer. Depuis février 2007, nous ne réalisons plus la traite du dimanche soir. Nous décalons également la traite du dimanche matin à 8h au lieu de 6h30. »

Pour quelles raisons avoir adopté ce principe ?

« Par confort personnel, cela nous permet de disposer de notre dimanche sans avoir à se préoccuper du remplacement pour la traite. »

Quelles sont les conséquences sur la quantité et la qualité du lait ?

« Nous n'avons pas de problèmes de mammites, en novembre par exemple nous avons 80 000 cellules, pour une moyenne annuelle de 128 000 cellules. Nous sommes vraiment vigilants pour maintenir ce niveau d'hygiène. Si jamais il y avait un problème un jour, nous pourrions être amenés à revenir en arrière.

Sur le plan de la quantité, les pertes de lait sont de l'ordre de 4% sur la production de la semaine. »

Quelles recommandations donneriez vous pour mettre en place cette technique ?

« Déjà, il faut être prêt mentalement pour franchir le cap. Il vaut mieux avoir la chambre éloignée de la stabulation, car c'est stressant d'entendre les vaches, surtout la première fois. Aujourd'hui les animaux se sont habitués. C'est pourquoi on peut conseiller de démarrer en période de pâturage. L'essentiel est d'être bon en cellules. »

L'EXPLOITATION :

- ▶ Mr et Mme Robiquet à Oisy (02)
- ▶ 1 couple et 1 salarié à mi-temps
- ▶ 90 ha de SAU, 61,5 ha de SFP, 35% de maïs/SFP
- ▶ 60 VL à 9000 kg, 530 000 L de lait produit
- ▶ 1845 kg de concentrés & co-produits/ VL
- ▶ Logettes tapis, conçoit d'alimentation, DAC
- ▶ 40% d'EBE/Produit Brut (moyenne sur 5 ans)

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

- Louis Bruneel ELC3**
Téléphone : 03 22 90 14 13
- Rémy Hannequin CA 80**
Téléphone : 03 22 20 67 37
- Sébastien Juliac CA 02**
Téléphone : 03 23 22 50 62
- Christelle Récopé CA 60**
Téléphone : 03 44 11 45 12

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

- Sébastien JULIAC
(Chambre d'agriculture 02)
- Jean-Pierre DEPIL
(Chambre d'agriculture 02)



Augmenter le pâturage des vaches laitières et fermer le silo

Dans les situations où l'on dispose de suffisamment de surfaces de pâturage accessibles par les vaches, il est possible de fermer le silo de maïs dès la fin avril. Avec 20 ares par vache, on pourra suspendre la distribution de fourrage complémentaire de fin avril à début juillet. Avec 30 ares et plus par vache, le silo restera fermé jusqu'à fin septembre, début octobre. Ceci permet de réduire, voire de supprimer, le travail de distribution de l'alimentation.

Il faut avoir confiance dans la capacité du pâturage à fournir une alimentation suffisante et de qualité. Il faut aussi accepter des variations de production laitière liées aux irrégularités de la pousse de l'herbe.

Avant d'envisager d'augmenter la surface pâturée, il faut déjà bien gérer l'existant. Bien entendu, l'augmentation de la surface pâturée ne pourra se faire que si le parcellaire le permet.

Ce mode de conduite est adapté aux zones à bon potentiel, sans sécheresse estivale. Il convient aux troupeaux avec des vêlages de fin d'été jusqu'à mi-décembre.



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE

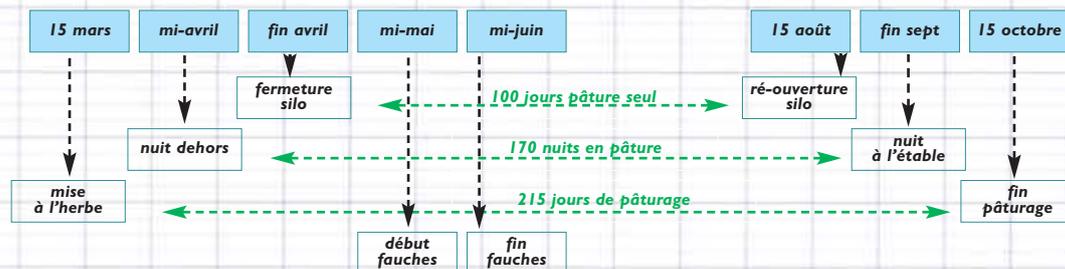


SÉCURISER LA MAIN-D'OEUVRE



Des règles simples pour un pâturage de qualité

- Sortir tôt : la portance est le premier critère de décision. Il faut être prêt dès mi-mars.
- Silo fermé au 1er mai : après la transition, il faut aboutir à la fermeture du silo début mai, voire fin avril.
- Rationner le maïs et adapter le concentré : sur les périodes où l'on distribue du maïs, il faut le rationner afin de bien valoriser l'herbe. Avec des vêlages d'automne, la plupart des vaches n'ont pas besoin de concentré de début mai à fin août.
- Prévoir pour récolter les excédents de printemps : les surfaces de fauche seront récoltées entre le 10 mai et le 10 juin. Les repousses seront disponibles entre le 20 juin et la mi-juillet.
- Chemins, clôtures et points d'eaux sont indispensables pour une bonne gestion du pâturage. Ils permettent de travailler dans de bonnes conditions et de réduire le temps de travail.



Gagner du temps en période estivale

- Il y a un gain de temps tous les jours pendant la période d'arrêt de distribution de fourrages. De plus, il y a moins de curage d'effluents puisque les animaux ne logent plus dans les bâtiments. Par contre, le pâturage peut nécessiter du travail supplémentaire pour conduire et aller chercher les vaches deux fois par jour. A noter qu'un chien de troupeau bien dressé peut s'avérer une aide précieuse.
- La production laitière est maintenue avec des vêlages d'automne car les besoins alimentaires des vaches en fin de lactation sont couverts par l'herbe seule.
- Il y a un risque d'état corporel un peu inférieur par rapport à un régime maïs. Il est possible de compenser avec un apport de céréales si les conditions de pâturage ne sont pas bonnes.
- Les résultats économiques sont équivalents à ceux d'exploitations utilisant beaucoup de maïs et peu de pâturage. Ceci résulte d'un coût alimentaire plus faible en faveur de l'herbe et du découplage des aides PAC.





Fiche 2



Chez Robert NOPPE, le pâturage des vaches rime avec simplification du travail

Pourquoi avez-vous mis en place cette technique ?

« Je dispose de 8,9 ha de prairie d'un seul tenant derrière le corps de ferme. Ceci représente 30 ares par UGB accessible pour l'ensemble du troupeau, vaches et génisses. Mes sols sont des limons profonds, la pluviométrie est bien répartie, ce qui assurent une pousse d'herbe régulière tout au long de la saison. Dans ces conditions, faire pâturer tous les animaux me permet de me consacrer pleinement aux travaux des champs, sachant que je suis seul sur mon exploitation. »

Comment gérer vous votre pâturage ?

« Les animaux sortent en pâture dès début avril et les vaches reçoivent encore un peu d'ensilage de maïs jusqu'au 1er mai pour terminer le silo. Le travail est alors minimum avec seulement la traite du matin et du soir soit environ 2h30 par jour jusqu'à fin septembre. Je pratique le pâturage tournant ce qui permet d'offrir de l'herbe en quantité et en qualité, aux vaches. »

Dans la région, les surfaces en pâture ont tendance à diminuer, qu'en pensez-vous ?

« J'aurais pu labourer, tout ou partie des pâtures mais j'estime que le gain économique attendu serait faible au regard du travail supplémentaire. Personnellement, je suis satisfait de ce mode de conduite car il convient bien à la fois au contexte de mon exploitation, sols, climat et parcellaire, et au fait que je suis seul, et donc limité au niveau de la main-d'œuvre. »

L'EXPLOITATION :

- ▶ Robert NOPPE à Marlers (80)
1 chef d'exploitation,
- ▶ 50 ha SAU, 33 ha de cultures
(betteraves, blé, escourgeon, pois, colza)
- ▶ 24,3 ha de SFP dont 46%
maïs et betteraves fourragères
- ▶ 24 VL, 153 400 l de lait
produit
- Vêlages d'automne,
- ▶ 1900 kg concentrés/VL
dont 1 tonne de pulpe sèche
- ▶ Stabulation paillée, couloir
d'alimentation
- ▶ 33% d'EBE/produit
(moyenne sur 5 ans)

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Louis Bruneel ELC3
Téléphone : 03 22 90 14 13

Rémy Hannequin CA 80
Téléphone : 03 22 20 67 37

Sébastien Juliac CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 62

Christelle Récopé CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 12

RÉDACTEUR DE LA FICHE :

Rémy Hannequin
(CA 80)



Fiche 3

La ration sèche pour les génisses permet de diminuer le temps d'alimentation. Elle consiste à distribuer soit un concentré fermier soit un concentré du commerce avec du foin ou de la paille.



Faire consommer de la fibre pour un bon développement de l'animal

- Dès le sevrage, l'alimentation peut être à base de paille de blé bien conservée. Elle est distribuée à volonté à l'auge ou au râtelier, elle sera renouvelée tous les deux jours. La forte consommation de fibres favorise le développement du rumen. En plus de la paille, un aliment concentré sera distribué en deux repas par jour.
 - > à 3 mois : 2,5 kg par animal et par jour
 - > à 4 mois : 3 kg
 - > à 5 et 6 mois : 3,5 kg
 Pour les génisses de plus de 6 mois la quantité sera de 4 kg/ jour, le concentré fermier ou du commerce doit être de type VL 22 (1/3 de correcteur azoté et 2/3 de céréales).
- Avec du foin, le principe est le même qu'avec de la paille mais les quantités de concentrés sont inférieures de 500 g et le concentré sera de type VL 18 (20% de correcteur azoté et 80% de céréales).
- Si les concentrés sont fermiers, il faut ajouter un minéral de type 7/21/5 de 30 g à 50 g La paille par rapport au foin a l'avantage d'avoir une valeur constante.
- Cette technique donne de bonne croissance ainsi qu'un développement corporel élevé lorsque trois points sont respectés :
 - > Distribution du concentré en deux repas/ jour
 - > Avoir une paille de blé ou un foin de prairie fibreux, appétant et à volonté.
 - > Avoir des lots homogènes afin de ne pas pénaliser les plus petites génisses.

Une simplicité de mise en œuvre

Selon les situations, le gain de temps est variable. Lorsque le bâtiment génisses est éloigné et/ou mal adapté à la distribution d'ensilage, la capacité du matériel de distribution est insuffisante, le gain de temps et la réduction de la pénibilité peuvent être importants. De plus, une personne peut, sans matériel de distribution (désileuse), alimenter les génisses ou se faire remplacer facilement.

Cette technique est tout à fait compatible avec le vêlage à 24 mois. Par rapport à une alimentation à base de maïs ensilage, son coût est plus dépendant du prix des concentrés ou des co-produits secs, mais ce mode de distribution permet de limiter les investissements en matériel.

AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER
LA MAIN-D'OEUVRE





Fiche 3



Au GAEC des 4 vents , une conduite simplifiée des génisses en gardant de bonnes performances

Quand avez vous mis en place cette technique ?

« La méthode ration sèche pour les génisses a été mise en place il y a cinq ans pour réduire le temps d'alimentation. »

Comment ça marche ?

« Pendant le premier mois, les veaux reçoivent du concentré Jeune Bovin, ensuite un mélange drèches de blé + Jeune Bovin est donné jusqu'au sevrage. Une fois sevré, la quantité est de 3 kg de drèches de blé plus 0,3 kg de soja par jour, distribués matin et soir. La paille de blé de bonne qualité est mise à volonté, on ajoute 30 g de 6/18/10 + des pierres de sel à volonté. L'eau est distribuée par un abreuvoir à palette.

Au delà de 6 mois, les génisses vont en pâture sur une surface de 10 ares par génisse, elles sont complémentées pendant 15 jours à 3 semaines avec du concentré.

Le vermifuge est réalisé 3 à 5 semaines après la sortie et à la rentrée. Pour cet hiver, les génisses à inséminer ont reçu 3,5 kg de drèches de blé, plus un foin de regain assez fibreux et 100 g de minéraux de type 5,5/20/6. La distribution est faite aux seaux qui sont pesés à chaque livraison. Pour les 40 génisses, on remplit tous les seaux le matin et la distribution est réalisée pour moitié le matin et le reste le soir. Cela demande 20 minutes par jour, paillage compris avec 1 personne.

Notre objectif est de faire du vêlage précoce. Le poids à 6 mois de 200 kg n'est pas toujours atteint sur certaines génisses, mais nous inséminons à partir de 400 kg, ce qui permet d'atteindre un poids correct au vêlage (le poids est vérifié au ruban zoométrique). »

Quels sont les avantages de cette conduite ?

« Je trouve que l'avantage des concentrés est que l'on connaît ce qui est donné aux animaux, ce qui n'est pas toujours le cas avec du maïs ensilage. Il est plus facile de corriger une ration lorsque la croissance est plus faible.

L'avantage est de pouvoir déléguer le travail facilement lorsqu'on veut se faire remplacer pour cette tâche (pas de machine à mettre en route).

Lorsque les génisses sont logées sur deux sites, ceci évite d'avoir du matériel à transporter.

Les campagnes précédentes le corn-feed sec remplaçait les drèches de blé. D'un point de vue économique, on peut estimer qu'avec les concentrés achetés chers (hiver 2007-2008), le coût est légèrement plus élevé qu'avec du maïs corrigé avec du soja (+ 10 à 15 euros par génisse pour la période hivernale). »

L'EXPLOITATION :

- ▶ GAEC des 4 vents à Thienlloy-l'abbaye (80)
- ▶ 5 associés dont 3 jeunes installés en 2007
- ▶ 210 Ha SAU, 30 ha de Prairies et 42 ha de Maïs
- ▶ 95 vaches à 8 450 kg à 38,5 de TB et 31,3 de TP .
- ▶ Bâtiment avec logettes paillées et couloir d'alimentation central en ration complète

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Louis Bruneel ELC3
Téléphone : 03 22 90 14 13

Rémy Hannequin CA 80
Téléphone : 03 22 20 67 37

Sébastien Juliac CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 62

Christelle Récopé CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 12

RÉDACTEUR DE LA FICHE :

Louis Bruneel (ELC3)



Simplifier l'allaitement des veaux avec 1 repas par jour



Fiche 4



L'alimentation lactée des veaux est une tâche astreignante. Le souci d'alléger le travail conduit à simplifier les pratiques de distribution. La technique d'un repas par jour avec de la poudre de lait ou un mélange mixte lait entier-poudre de lait donne des bons résultats, autant sur le plan zootechnique qu'au niveau de l'organisation du travail.

Les croissances sont similaires avec un ou deux repas. Les problèmes d'ordre sanitaire, notamment les diarrhées alimentaires, diminuent et les veaux consomment plus rapidement du concentré.

Respecter la concentration et assurer une température de buvée de 40°C

- Assurer un bon départ en distribuant rapidement le colostrum.
- Etre précis sur les quantités de lait distribué.
- Utiliser des seaux propres.

Avec 100% de poudre de lait

La transition entre le colostrum et le lait en poudre peut se faire sur un à deux repas. La dilution de la poudre dans l'eau est une phase importante, elle doit se réaliser à température de 60°C avec une concentration de 200 g de poudre pour 1 litre de buvée.

Le plan lacté un repas par jour correspond à une consommation de 45 kg de poudre par veau. Le veau doit consommer assez de concentré pour compenser la baisse de lait :

1 kg de poudre = 8 litres de lait entier = 2 Kg de concentré

Avec du lait mixte

On utilise un mélange de 50% de poudre de lait spray avec du lait non livrable (colostrum, lait chargé en cellules) sur la base de 1 litre de buvée = 0,3 litre d'eau + 100 g de poudre + 0,6 litre de lait entier. Afin de diluer correctement la poudre, 300 g d'eau à 60°C sont généralement nécessaires. La préparation du lait mixte se fait donc en deux temps, le mélange eau + poudre et ensuite l'addition du lait entier.

! Avec l'aide d'un planning veau, l'éleveur fait le total du volume de lait à distribuer, et en déduit la quantité de poudre et le volume d'eau.

Exemple : 1 repas par jour

- 2 veaux à 3 litres = 6 litres
- 4 veaux à 4 litres = 16 litres
- 3 veaux à 5 litres = 15 litres

Total : 37 litres de buvée, soit 7,4 litres de poudre et 29,6 litres d'eau. Ensuite, il s'agit de mélanger trois à quatre minutes.

PLAN D'ALLAITEMENT : VISER UN REPAS PAR JOUR DÈS LA DEUXIEME SEMAINE

AGE EN SEMAINE		NOMBRE DE REPAS PAR JOUR	100% POUDRE DE LAIT PAR REPAS*	VOLUME DE LAIT PAR REPAS
1		2	Colostrum	2 à 3 l
2	EAU FOIN CONCENTRÉ À VOLONTÉ JUSQU'À 2 KG	1	700 g	3,5
3		1	800 g	4
4		1	900 g	4,5
5		1	900 g	4,5
6		1	900 g	4,5
7		1	800 g	4
8		1	600 g	3
9		1	400 g	2

*1 litre de buvée = 200 g de poudre de lait + 800 g d'eau à 60 degrés

Les conséquences

Au niveau du travail, la tâche est divisée par deux par rapport à deux repas, les veaux ont moins de problèmes sanitaires notamment les diarrhées alimentaires et les veaux consomment plus rapidement les concentrés ce qui facilite le sevrage. Les principales causes de diarrhées alimentaires en élevage de veaux sont :

- > une mauvaise préparation du lait (température de l'eau, temps de brassage)
- > un non respect des quantités.

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER LA MAIN-D'OEUVRE





Fiche 4



Au GAEC Bonneval, du lait mixte une fois par jour

Qu'est-ce qui a motivé ce choix ?

« Après avoir été informé sur la méthode d'un repas de lait reconstitué avec de la poudre par mon conseiller du contrôle laitier, j'ai opté pour celle-ci. Ensuite après plusieurs années d'utilisation, je voulais utiliser le colostrum et le lait non commercialisable car je n'aime pas le gaspillage. L'augmentation du prix de la poudre m'a incité à pratiquer la méthode du lait mixte et demain pourquoi pas la méthode avec 6 repas lactés par semaine. »

Quels sont les investissements réalisés ?

« Je disposais d'un tank à lait de 400 litres et d'un mélangeur. J'ai acheté un réchauffeur de lait avec un thermostat que j'utilise dans un bidon à lait. »

Quel programme d'allaitement avez-vous choisi ?

« Je stocke dans un tank réfrigéré le colostrum des cinq premiers jours afin d'éviter le développement de fermentations et d'odeurs désagréables, les laits mammites ou avec du sang sont jetés. Lors de la reprise du lait, on tire la quantité nécessaire que l'on réchauffe à environ 30°.

Ensuite on prépare le mélange poudre + eau (100 g/litre) à 60° dans le mélangeur auquel on ajoute 50 % de colostrum. La distribution aux veaux se fait aussitôt. Avec 30 % de colostrum refroidi et le mélange à 60°, on peut se dispenser du réchauffeur. La distribution se fait le matin.

Pendant la phase lactée, les veaux ont des granulés à volonté avant de passer à du corn feed sec avec de la paille de blé. L'eau est présente dans chaque parc. Les veaux sont bloqués au cornadis le temps du paillage. »

Après une saison d'utilisation, quelle est votre appréciation ?

« Cette pratique me donne une entière satisfaction sur le plan du travail. Les croisances sont bonnes et les veaux mangent très rapidement du concentré. La poudre que j'utilise est une poudre contenant 50 % de lait écrémé.

Par rapport à la pratique d'un repas avec que du lait reconstitué que je pratiquais avant, je passe environ 5 à 10 mn de plus par jour, mais je ne jette pratiquement plus de lait.

Le temps total par jour pour 26 veaux élevés est de 30 minutes. »

L'EXPLOITATION :

- ▶ GAEC Bonneval à Warlus(80)
- ▶ 2 couples et un salarié
- ▶ 270 Ha SAU 35 Ha de prairies, 50% de maïs/SFP
- ▶ 70 vaches à 8940 kg
- ▶ Bâtiment aire paillée avec conloir d'alimentation sur caillebotis.

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Louis Bruneel ELC3
Téléphone : 03 22 90 14 13

Rémy Hannequin CA 80
Téléphone : 03 22 20 67 37

Sébastien Juliac CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 62

Christelle Récopé CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 12

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

Louis Bruneel
(ELC3)

Emmanuel Béguin
(Institut de l'Élevage)



Simplifier l'allaitement des veaux avec 6 repas par semaine

Fiche 5

L'alimentation lactée des veaux d'élevage laitier est une tâche astreignante. Le souci d'alléger le travail et de se libérer le dimanche peut conduire à ne distribuer que 6 fois par semaine. Cette technique récente a été testée à la station des Trinottières et donne de bons résultats autant sur le plan zootechnique qu'au niveau de l'organisation du travail.



Utiliser exclusivement du lait de mélange

- Assurer un bon départ en distribuant rapidement le colostrum.
- Etre précis sur les quantités de lait distribué.
- Assurer une température de buvée de 40°C.
- Utiliser des seaux propres.

Avec du lait entier

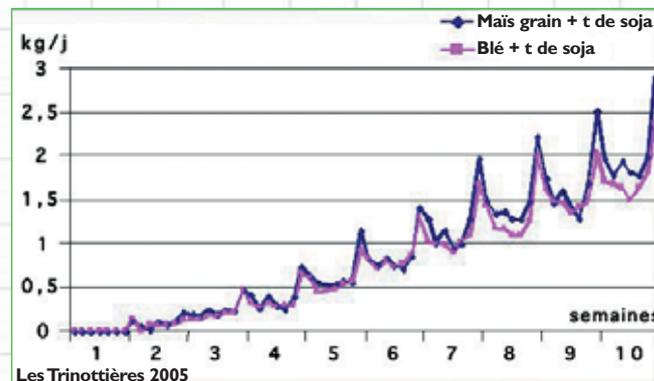
- Prélever le lait dans le tank.
- Amener le lait à 40° avec un réchauffe-lait.
- Suivre le plan d'allaitement.

AGE (SEMAINE)	NOMBRE DE REPAS PAR SEMAINE	VOLUME DE BUVEE PAR REPAS	COMPLÉMENT A VOLONTÉ
1	14	2 (colostrum)	Eau propre
2	14	3	+ foin ou paille
3 à 10	6	5	+ concentré

Adapter le volume selon le taux butyreux du lait

ex : 5 litres de lait à 40 g/l correspond à 4,5 litres de lait à 44 g/l.
Allaiter une semaine supplémentaire un veau consommant moins de 1,5 kg de concentré la semaine précédant le sevrage.

Le jour sans repas lacté, les veaux se reportent sur le concentré. La consommation augmente de 60% par rapport aux jours précédents. Mais il faut que le concentré soit disponible en permanence. Le sevrage est toujours réalisé le lundi après le jour sans lait. On profite ainsi de l'augmentation de consommation du concentré observée la veille pour que les veaux atteignent plus facilement 2 kg par jour au sevrage.



**LAIT ENTIER EN 6 REPAS/SEMAINE :
FAIRE CONFIANCE À L'APPÉTIT
DES VEAUX**

**+ 60% de consommation
de concentré le jour sans repas lacté**

Se libérer un peu de temps le dimanche

Cette pratique permet de se libérer de la tâche d'allaitement le dimanche et de diminuer le temps par deux les autres jours. Cependant la surveillance des veaux le dimanche reste nécessaire. Le gain de temps est plus marqué quand les vêlages sont groupés car on peut sur une période ne plus avoir de veaux de moins de 3 semaines.

Les veaux ont moins de problèmes sanitaires notamment les diarrhées alimentaires et ils consomment plus rapidement les concentrés ce qui facilite le sevrage.



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER
LA MAIN-D'OEUVRE





Fiche 5



6 repas par semaine pour profiter davantage de sa famille

Pourquoi avoir mis en place cette technique ?

« Ma mère utilisait du lait entier pour l'allaitement des veaux, à cinq semaines une distribution collective était donnée en 1 repas de lait par jour. Je voulais simplifier l'alimentation des veaux avec un plan lacté bien cadré à base de poudre de lait afin de faire des économies car la poudre coûtait moins cher. Cela fait 8 ans que le lait est distribué en 6 repas par semaine à partir de 15 jours. »

Comment pratiquez-vous ?

« Pendant les 15 premiers jours, le veau reçoit du lait 2 fois par jour, mais il arrive que dès l'âge de 5 jours, certains veaux n'ont pas de lait le dimanche matin. A partir de 15 jours, les veaux passent à 6 repas par semaine. Le dimanche, je distribue le concentré et la paille car ils sont mis à volonté. Lors de la distribution, les veaux gueulent mais 5 minutes après les avoir quittés, le calme est revenu.

Cette année, la quantité est de 4 litres de buvée par jour avec une concentration de 200 gr. de poudre à 70 % de produit laitier, le sevrage a lieu à 11 semaines, mais mon souhait est de revenir à 5 litres avec un sevrage à 9 semaines. »

La méthode donne-t-elle satisfaction ?

« Aujourd'hui, je suis satisfait de cette pratique, car la matinée de travail le dimanche est moins longue de 30 minutes et cela me permet de prendre le petit déjeuner en famille. Le fait de casser le rythme de travail quotidien permet de revenir plus motivé le lundi. »

L'EXPLOITATION :

- ▶ **SEGAERT Bruno au Boisrault (80)**
- ▶ **SAU 59 ha, SEP 47 ha, 14 Ha de prairies**
- ▶ **60 VL à 8 800 Kg**
- ▶ **Bâtiment logettes pailées, couloir d'alimentation, DAC**

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Louis Bruneel ELC3
Téléphone : 03 22 90 14 13

Rémy Hannequin CA 80
Téléphone : 03 22 20 67 37

Sébastien Juliac CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 62

Christelle Récopé CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 12

RÉDACTEUR DE LA FICHE :

Louis Bruneel
(ELC3)



Simplifier l'alimentation

en incorporant le concentré azoté et/ou les co-produits au silo de maïs

L'incorporation lors de la fabrication du silo de maïs, de concentrés et/ou de co-produits est un moyen pour diminuer les manipulations de fourrages et de concentrés. Cette technique permet aussi l'obtention d'une bonne efficacité alimentaire de la ration sans avoir à investir dans un matériel de distribution coûteux.



Préparer minutieusement le chantier d'ensilage

- La technique repose sur l'incorporation régulière d'une source azotée (tourteau de colza, tourteau de soja,...) au moment de la fabrication du silo maïs. Il est aussi possible d'ajouter un co-produit (pulpes de betterave, drèches...) soit en l'incorporant par couches ou plus simplement en l'étalant sur le dessus du silo (jusqu'à 1 m de pulpe au dessus du silo).
- Cette technique nécessite la présence de 2 personnes au silo, l'une pour répartir régulièrement co-produits et concentrés en couches successives sur le maïs et l'autre pour tasser le silo. La commande du co-produit à ajouter doit être réalisée de manière à limiter au maximum (12 à 24 heures) le délai entre sa livraison et son incorporation dans le silo maïs. La présence d'une 2ème personne incorporant le concentré au silo complique un peu le chantier d'ensilage.
- Le mélange est calculé de manière à couvrir tout ou partie des besoins azotés des vaches laitières. Un apport supplémentaire d'un concentré azoté et d'un concentré énergétique ou de production peut compléter la ration. Selon les situations, il est possible de moduler les apports d'azote au silo pour tenir compte de l'évolution des besoins des vaches au cours de la campagne. Par exemple, on peut envisager de ne pas incorporer de tourteau au maïs sur la partie du silo qui sera distribuée aux vaches en complément du pâturage.

Etre très soigneux à la confection du silo

- Cette technique s'adresse à des éleveurs soucieux de simplifier la conduite alimentaire et qui ne s'inquiètent pas trop des risques de légères fluctuations de production laitière dues aux variations de composition du mélange.
- Il faut être capable d'organiser parfaitement le chantier d'ensilage en synchronisant la livraison des produits à incorporer avec la récolte du maïs. Il faut aussi posséder un/des silo(s) de grande(s) dimension(s) pour pouvoir manœuvrer avec deux engins sans se gêner ainsi que d'espace suffisant autour du/des silo(s) pour circuler et manipuler les aliments à incorporer sans perturber le déchargement des bennes.
- Il faut acquérir un « tour de main » pour obtenir une répartition homogène du concentré et être très soigneux dans la confection du silo : fourrages et coproduits très propres, tassage vigoureux, fermeture hermétique...

Gain de temps à l'affouragement et économies à la clé

ATOUTS	CONTRAINTES
<ul style="list-style-type: none"> > Travail d'alimentation simplifié : 1 seul silo, moins de concentrés à manipuler > Gain de temps quotidien 	<ul style="list-style-type: none"> > Organisation plus compliquée du chantier d'ensilage > Tour de main à acquérir pour une bonne répartition du concentré au silo
<ul style="list-style-type: none"> > Maintien des performances des vaches > Possibilité de maîtrise technique fine de la complémentation en concentrés 	<ul style="list-style-type: none"> > Prévoir/anticiper les besoins alimentaires hivernaux du troupeau
<ul style="list-style-type: none"> > Matériel de distribution simple et peu coûteux > Négociation du prix du concentré (gros volume) > Pas/moins de besoins de stockage pour les concentrés 	<ul style="list-style-type: none"> > Besoin de trésorerie important à l'automne

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL
●○○○

DIMINUER L'ASTREINTE
●●○○

RÉDUIRE LE VOLUME DE TRAVAIL
●○○○

ALLÉGER LES POINTES DE TRAVAIL
○○○○

PLUS DE TEMPS LIBRE
○○○○

SÉCURISER LA MAIN-D'OEUVRE
○○○○





Fiche 6



Au GAEC Bertot, une technique qui donne toute satisfaction depuis 10 ans

Pourquoi avoir mis en place cette technique ?

« Depuis l'abandon du libre service il y a 10 ans, nous avons recherché une solution visant à simplifier l'alimentation des vaches. Nous réalisons à la confection du silo un mélange de maïs, de co-produits et d'un concentré azoté.

Nous incorporons généralement des pulpes de betterave surpressées et un tourteau (colza, soja) mais également des drèches de blé comme cet automne où nous avons eu des opportunités liées à la fabrication d'éthanol.

L'azote apporté dans le silo couvre environ 50% des besoins des vaches. Le reste est apporté au DAC ainsi que du concentré de production. Ceci permet d'adapter le reste de la complémentarité à la conjoncture de l'année (variation de valeur des aliments, rallonge de quota ...). »

Comment se passe le chantier d'ensilage ?

« Cette technique permet d'excellentes performances techniques (bonne productivité du lait, absence de butyriques...) mais l'important est d'être très soigneux à la confection du silo. Nous avons un silo de 28 m de long et une plate-forme bétonnée autour du silo ce qui nous permet d'incorporer co-produits et concentrés sans perturber le chantier d'ensilage.

L'entrepreneur sait comment nous travaillons et il s'est adapté à notre façon de faire. J'apporte le co-produit et le concentré en couches successives sur seulement 20 m de long car la longueur du silo distribuée en période estivale en complément du pâturage n'est pas complétée en azote. Il faut s'habituer au début pour arriver à bien répartir le mélange avec le godet. Le fait de travailler à 2 dans le silo permet un meilleur tassage notamment sur les bords.

L'important est d'incorporer le plus vite possible la pulpe après livraison. Une année, les mauvaises conditions climatiques au moment de l'ensilage nous ont obligés à repousser l'ensilage d'une demi journée mais nous avons réussi à nous adapter à la situation. »

Quel bénéfice tirez-vous de cette technique, y'a-t-il des inconvénients ?

« Cette technique entraîne plus de temps et de stress pour préparer et réaliser l'ensilage (réception des pulpes la veille, être à deux dans le silo) mais au moment de la distribution c'est beaucoup plus simple et plus rapide (gain estimé de 10 à 15 mn/jour).

Par ailleurs, nous n'avons pas à stocker de concentrés azotés tout en bénéficiant de prix plus intéressants (achat en 25 tonnes) et nous utilisons un simple godet désileur pour alimenter les vaches. Nous n'avons jamais rencontré de problèmes et ça marche aussi maintenant chez 5 éleveurs du groupe lait, dont mon beau-frère depuis 6 ans. »

L'EXPLOITATION :

- ▶ GAEC Bertot à Renneville (27)
- ▶ 2 associés, Thierry (troupeau) et Yann (cultures)
- ▶ 155 ha SAU, 36 ha de SFP, 50% maïs/SFP
- ▶ 70 VL à 8860 l (9600 l au ED), 620 000 l de lait produit
- ▶ Vêlages étalés, 1600 kg concentrés/VL
- ▶ Logettes paillées, conçoit d'alimentation, DAC
- ▶ 49% d'EBE/produit (campagne 2006)

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Louis Bruneel ELC3
Téléphone : 03 22 90 14 13

Rémy Hannequin CA 80
Téléphone : 03 22 20 67 37

Sébastien Juliac CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 62

Christelle Récopé CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 12

RÉDACTEUR DE LA FICHE :

Emmanuel Béguin
(Institut de l'Élevage)



Fiche 7



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



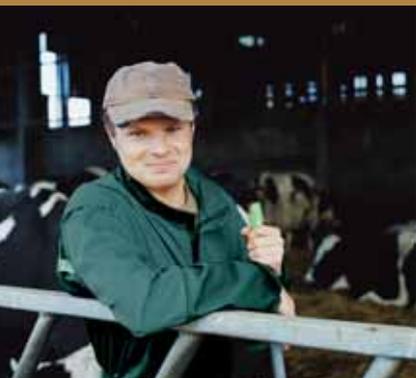
ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER
LA MAIN-D'OEUVRE



Le regroupement des vêlages est une technique qui permet une bonne organisation dans la conduite du troupeau allaitant. Celle-ci fait appel à plus d'observations journalières et plus de rigueur de sélection. Cette façon de faire aboutit à une concentration et une réduction du travail d'astreinte. Par ailleurs, elle permet de mieux positionner les périodes clés d'intervention sur le troupeau par rapport aux tâches de l'exploitation.

Etre rigoureux dans la conduite de la reproduction !

- Avoir une politique de réforme stricte sans sentiments pour les 10 à 20% de vaches qui décalent.
- Les génisses sont le fer de lance de la réussite. Elles doivent être les premières à vêler.
- Respecter un plan d'alimentation permettant d'atteindre 450 à 500 kg de poids vif à la mise à la reproduction.
- Etre vigilant au moment de la détection des chaleurs : passer au moins 20 minutes à surveiller matin et soir et noter les évènements.
- Accélérer le renouvellement en gardant plus de génisses soit 30% de renouvellement.
- Raisonner les accouplements notamment sur la facilité de vêlages.

Comment choisir la période idéale ?

Le choix de la période dépend de plusieurs facteurs :

- Du parcellaire : s'il est morcelé et éloigné, on privilégiera les vêlages d'automne qui permettent de mettre à l'herbe des vaches dont les veaux sont déjà sevrés.
- De la surface en herbe disponible : si on dispose de plus de 45 ares par couple mère-veau, on privilégiera des vêlages de fin d'hiver pour caler aux besoins de lactation. Ce choix de période est particulièrement adapté aux prairies non séchantes l'été.
- La méthode de reproduction : l'utilisation de l'IA est plus adaptée à une période de reproduction en bâtiment et donc à des vêlages d'automne et début d'hiver notamment pour des questions de surveillance des chaleurs et de contention.
- La capacité des bâtiments : trop petite vous pouvez opter pour des vêlages de sortie d'hiver ou pour 2 saisons de vêlages.

Une technique efficace pour rationaliser le travail

Regrouper les vêlages permet de :

- Alléger le travail et la charge mentale et ainsi de dégager plus de disponibilités.
- Simplifier la conduite du troupeau grâce à la gestion par lot homogène au niveau de :
 - > La reproduction
 - > L'alimentation hivernale
 - > La gestion du pâturage
- Utiliser des techniques d'alimentation simplifiée (ration complète, fermeture de silo...).
- Limiter la concurrence entre les travaux des cultures et l'élevage sur la période estivale.

En plus, bien regrouper ses vêlages favorise l'utilisation de l'insémination artificielle et permet une meilleure valorisation des produits grâce à une offre de lot d'animaux homogènes.



Fiche 7



L'EXPLOITATION :

- ▶ Mr Charly Houpin à Beaudéduit (60)
- ▶ 1 chef d'exploitation avec main-d'œuvre d'appoint
- ▶ 200 ha SAU, 57 ha de SFP dont 49 ha de STH
- ▶ 60 VA en système naisseur
- ▶ 1 période de vêlage à l'automne
- ▶ Stabulation paillée et couloir d'alimentation

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

- Etienne Falentin CA 02**
Téléphone : 03 23 98 25 06
- Vincent Gravet CA 60**
Téléphone : 03 44 11 44 58
- Daniel Platel CA 80**
Téléphone : 03 22 33 69 73
- Christian Guibier ELC3**
Téléphone : 03 23 23 43 56

RÉDACTEUR DE LA FICHE :

Vincent Gravet
(Chambre d'agriculture 60)

Grouper les vêlages, c'est travailler moins et gagner plus !

Pourquoi avoir mis en place cette technique ?

« Il y a 10 ans, mes résultats technico-économiques étaient insatisfaisants. Il manquait des veaux et j'avais un coût alimentaire élevé. Mon parcellaire très morcelé m'obligeait à avoir plusieurs taureaux et compliquait la gestion du pâturage et de la reproduction. J'avais des ennuis lorsque les taureaux passaient avec les génisses laitières des voisins. Ceci m'a incité à revoir l'ensemble de la conduite du troupeau. J'ai alors opté pour des vêlages groupés à l'automne. »

Comment ça se passe aujourd'hui ?

« Après une période de transition de 3 ans, j'ai réussi à caler mes vêlages entre le 1er septembre et le 20 décembre. Les premiers vêlages se font à l'extérieur dans une pâture proche du corps de ferme pour assurer une surveillance de proximité. Pour améliorer rapidement le niveau génétique du troupeau, j'ai opté pour l'IA en intégralité. Jusqu'alors toutes les génisses étaient inséminées entre 26 et 28 mois, aujourd'hui la croissance me permet d'inséminer dès 15 mois pour du vêlage à 2 ans. Les primipares et les génisses sont les premières mises à la reproduction. Je concentre le travail technique sur des périodes bien définies, le suivi est ainsi plus rigoureux et cela m'évite des oublis. Les primipares sont allotées à part, elles reçoivent une alimentation plus soutenue et sont remises en reproduction 1 mois avant les autres vaches afin de maintenir un intervalle entre premier et deuxième vêlage inférieur à 380 jours. Cela demande de les bichonner. Les bêtes décalées sont engraisées et réformées. En fin de période hivernale, les premiers veaux sont vendus, les mères confirmées pleines après échographie partent au pâturage, puis les génisses suivent. Les bâtiments sont ainsi vidés, curés, un vide sanitaire peut s'appliquer ainsi qu'un vide sanitaire pour moi : on passe à autre chose ! »

Quels bénéfices tirez-vous de cette technique et y a-t-il des inconvénients ?

« Je suis très satisfait de mon choix. Ma motivation est totale car mes résultats techniques et économiques sont au rendez-vous. Mes efforts ont été récompensés. En regroupant mes vêlages, j'ai :

- investi à 100% dans l'IA et la génétique et réussi à avoir un veau par vache et par an.
- augmenté les performances en poids de carcasse, en âge à la vente des réformes et donc en prix, mis en place le contrôle de performance, sevré et vendu des broustards lourds et homogènes à la mise à l'herbe.
- pu prendre des vacances avec mon épouse et participer plus facilement aux réunions de famille.

Aujourd'hui c'est un vrai bonheur de voir mes vaches au pré et de n'y jeter qu'un simple coup d'œil. »



Simplifier l'alimentation en passant à 3-4 distributions par semaine

Fiche 8

Un moyen simple de réduire le travail lié à l'alimentation en élevage allaitant est de modifier la fréquence de distribution : Passer d'une distribution quotidienne à un rythme de 3 à 4 distributions hebdomadaires. Cette technique permet d'économiser 30 % de temps consacré à la distribution sans compromettre les performances zootechniques du troupeau.

Un gain de temps, c'est prouvé !!

La distribution 3 fois par semaine est simple à mettre en œuvre. Il suffit de distribuer 30 % de la ration le lundi et le mercredi puis 40 % le vendredi. Testée dans la station expérimentale des Etablières (85) sur un troupeau de vaches allaitantes de race Charolaise, cette technique n'a pas d'incidence sur les performances animales du troupeau :

- > Les quantités ingérées sont légèrement supérieures dans le lot « distribution simplifiée ».
- > Les croissances des veaux des deux lots sont quasi identiques.
- > En fin d'hiver, la perte de poids des vaches est un peu moins importante dans le lot test.

Au final, le temps gagné sur la distribution est de **3 heures** par semaine en comparaison au lot témoin.

INCIDENCES DE LA FRÉQUENCE DE DISTRIBUTION DES FOURRAGES AUX VACHES ALLAITANTES SUR LA CROISSANCE DES VEAUX

Sources : Station expérimentale des Etablières, 2004

	LOT TÉMOIN DISTRIBUTION QUOTIDIENNE			LOT TEST DISTRIBUTION SIMPLIFIÉE		
	ENSILAGE HERBE	FOIN AUGE	CROISSANCE DES VEAUX PÉRIODE EXPÉRIMENTALE	ENSILAGE HERBE	FOIN RÂTELIER	CROISSANCE DES VEAUX PÉRIODE EXPÉRIMENTALE
Année 1	50%	50%	970 g/j	50%	50%	945 g/j
Année 2	65%	35%	1190 g/j	65%	35%	1170 g/j

Les clés de la réussite, la mise en place

- En pratique, les vaches consomment 75% du fourrage distribué (ensilage ou enrubbanné) dès le premier jour, la quantité restante doit être rattrapée le lendemain. Les vaches compensent le second jour avec le foin en libre service.
- Le concentré, lorsqu'il est apporté avec le fourrage, doit être mélangé à la ration. Si les quantités de concentré à distribuer sont importantes (+ 2 kg par jour), il est préférable de l'apporter quotidiennement pour éviter une surconsommation le premier jour et les problèmes digestifs qui s'en suivent.
- Le bâtiment et son aménagement doivent permettre de déposer la quantité d'aliment nécessaire pour plusieurs jours (largeur d'auge suffisante ou dispositif mécanisé pour repousser).
- Attention en période de forte chaleur, risques de fermentation avec les fourrages humides.



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE





Fiche 8



Chez Régis Tack, l'efficacité avant tout

A quelle occasion avez vous adopté cette technique ?

« Cela fait plus de dix ans. J'ai commencé par les jeunes bovins en engraissement. Puis en 2002, j'ai lu dans Réussir Bovin viande un article présentant les premiers résultats d'essais d'une distribution de la ration 3 fois par semaine pour un troupeau de vaches allaitantes. Cela a conforté mon idée initiale et aujourd'hui l'ensemble des animaux reçoit une ration tous les 2 jours. »

Pour quelles raisons avoir adopté cette technique ?

« Nous nous sommes retrouvés à 2 personnes pour travailler sur l'exploitation, un salarié et moi. Il fallait donc optimiser le temps de travail au maximum. Passer à une distribution tous les deux jours me semblait une très bonne solution. Aujourd'hui à deux, nous passons 2 heures pour nourrir près de 300 animaux. »

Comment êtes vous organisé ?

« Non seulement nous avons simplifié le rythme de distribution mais aussi son mode. On fait le mélange (pulpes, blé, tourteau de colza et CMV) et la distribution de la ration avec le godet du télescopique. C'est très simple et rapide à faire. Tous les animaux reçoivent le même type de ration 4 fois par semaine : Le lundi, mercredi, vendredi et samedi. De plus, on diminue la pénibilité du travail. Ici, on ne porte aucun seau !! La paille est mise à volonté sous forme de ballots dans les râteliers. »

Quels sont les avantages et inconvénients de cette conduite ?

« On gagne beaucoup de temps et c'est moins pénible. De plus, je n'ai pas investi dans un matériel spécifique de distribution. Il a un intérêt économique non négligeable puisque je consomme beaucoup moins de gasoil. L'inconvénient majeur est une légère perte de croissance des taurillons. J'obtiens un GMQ d'environ 1400 g. Le type de mélange n'est peut être pas assez bien fait. Cependant je gagne tellement en temps et en consommation de carburant que je peux accepter une légère baisse de performance. »

L'EXPLOITATION :

- ▶ Régis TACK
Exploitant à Villotran (60)
- ▶ 1 chef d'exploitation, 1 salarié
- ▶ 300 ha SAU dont 55 ha prairies permanentes
- ▶ 120 Vaches Allaitantes
- ▶ 100 Taurillons engraisés par an

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Etienne Falentin CA 02
Téléphone : 03 23 98 25 06

Vincent Gravet CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 58

Daniel Platel CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 73

Christian Guibier ELC3
Téléphone : 03 23 23 43 56

RÉDACTEUR DE LA FICHE :

Denis Reynaud
(Institut de l'Élevage)



Fiche 9



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



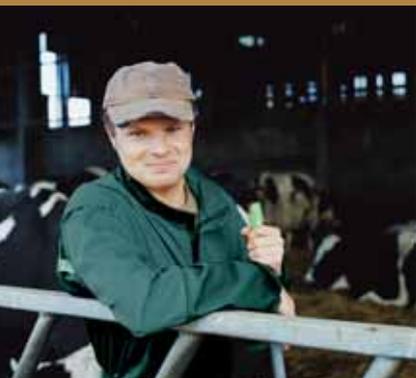
ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE



LE TRAVAIL SUR
MON EXPLOITATION

Simplifier la conduite du troupeau en optant pour un pâturage à chargement constant.

La période du pâturage d'un lot d'animaux est souvent délicate en terme de gestion de la pousse de l'herbe, de concurrence avec les autres travaux de l'exploitation. Opter pour un pâturage à chargement constant du début printemps à la fin de l'automne est une solution facile à mettre en œuvre notamment lorsque le manque de main-d'œuvre se fait ressentir durant cette période.

38 ares par gros bovins, pas moins pas plus !

Dans nos régions, du printemps à l'automne, le chargement sur les parcelles pâturées sera de l'ordre de 38 ares par vache. Ces parcelles sont uniquement destinées au pâturage, aucune récolte de foin ne pourra être faite. L'alimentation hivernale repose donc sur des fourrages à stock comme la luzerne (en foin ou enrubannée) ou de la paille avec une complémentation soutenue pour une bonne croissance des veaux sous la mère. En période estivale, là où la pousse de l'herbe est moins forte, une complémentation à base de paille et de concentré est à envisager. Dans ce cas, cette complémentation est à distribuer une fois par semaine, le lundi matin par exemple. Le reste du temps sera consacré à la surveillance du troupeau.

Les clés de la réussite

- > Sortir tôt pour valoriser l'herbe à son plein potentiel et pour éviter les refus.
- > Bien prévoir son pâturage, adapter le nombre d'animaux à chaque parcelle.
- > Diagnostiquer les gestations avant la sortie à l'herbe.
- > Faire un effort de sélection sur son cheptel en s'imposant un planning de vaches à réformer durant l'hiver et s'y tenir.
- > Ne pas avoir peur de faire fondre les vaches avant le vêlage en les nourrissant qu'à la paille afin de faciliter les vêlages.
- > Jouer la carte de la croissance compensatrice en hiver pour les élèves.
- > Avoir de bonnes clôtures et investir dans une bonne contention au pâturage.

Moins de contraintes et plus de sécurité

Cette technique est beaucoup moins contraignante qu'un pâturage tournant. Changer le troupeau de parcelle toutes les semaines ou tous les 15 jours est très demandeur en main-d'œuvre. En optant pour le pâturage constant, ce précieux temps gagné est propice à la surveillance du troupeau et à sa complémentation. De plus, grâce à cette méthode, les risques d'accidents liés à la manipulation des animaux sont nettement réduits.



Fiche 9



Le pâturage à chargement constant pour me simplifier la vie !

Pourquoi avoir opté pour ce mode de conduite de pâturage ?

« Mon parcellaire en herbe est très morcelé et aussi éloigné puisque j'exploite des herbages de famille dans le pays de Bray tout en étant sur le plateau de la Picardie verte soit 25 km de distance à vol d'oiseau. Les parcelles sont en pente, très proches d'habitations, non retournables, avec des sols à potentiels difficiles. Seul sur mon exploitation, ma femme travaillant à mi-temps à l'extérieur, il me fallait trouver un compromis dans la gestion de mon temps et sa répartition entre l'élevage et les cultures. J'ai donc opté pour un chargement constant au pâturage. »

Comment cela se gère-t-il au quotidien ?

« La première des choses est de prévoir la répartition des animaux par parcelle et de bien connaître la pousse de l'herbe de chacune de ces parcelles qui dépend de sa flore. Celle-ci est très différente suivant les proportions de ray grass, de fétuques et bien sûr de trèfle commun que l'on y trouve. Je me suis vite rendu compte que la présence du trèfle était primordiale sur la période estivale pendant laquelle il se développe le plus et assure à lui seul la qualité du pâturage. J'ai donc opté pour une fertilisation azotée maximale de 50 unités par hectare, apportée en milieu de printemps, afin de maîtriser la pointe d'herbe de mi-mai, pour éviter ainsi des refus et permettre une pousse de l'herbe prolongée sur l'été.

La deuxième chose est de sortir tôt les animaux vers le 15 ou 20 mars. Il y a toujours 5 à 6 jours de beau temps qui permettent de sortir les animaux. Il faut prévoir de donner une balle de paille qui sert à la fois de transition alimentaire et de couchage si besoin est.

D'autre part, les clôtures ont été révisées et j'ai investi dans des parcs de contention dans chaque parcelle dans le cadre des mesures d'un CTE. Je peux ainsi intervenir seul et en toute sécurité auprès de mes animaux.

Ce CTE m'a permis d'arriver à une autonomie alimentaire totale par la mise en place de luzernière. 5,40 ha de protéine sur pied récoltés en 3 coupes de foin et d'enrubannage pour la complémentation automnale et l'alimentation de base hivernale. »

Quels avantages tirez-vous de cette conduite ?

« Une très grande souplesse de travail ! Cette simplicité de conduite au pâturage se traduit par de la surveillance essentiellement même si en été l'apport de foin ou de paille complémentaire est nécessaire. Mais bien équipé, ce n'est pas un soucis.

Au moment du vêlage en fin d'automne début d'hiver, mes vaches ne sont pas grasses. Les mises-bas se passent sans aide et sans problème pour des veaux vigoureux qui ont une bonne croissance sous la mère. Cela me permet de les vendre jeunes et avant la mise à l'herbe à un poids et un prix optimum.

Le parasitisme est contrôlé et ne me coûte que le traitement des génisses de 2 ans à la mise à la reproduction. Après, les vaches s'immunisent et je fais du traitement au cas par cas si besoin.

Malgré un potentiel de sol difficile, le rendement valorisé de mes pâtures dépasse les 9 tonnes de MS par hectare ce qui m'a agréablement surpris et surtout conforté dans mon choix de conduite de mes pâtures. En me simplifiant la vie, j'ai gagné du temps et tout le monde le sait, le temps c'est de l'argent ! »

L'EXPLOITATION :

- ▶ Noël Vandecaveye à Conteville (60)
- ▶ 1 chef d'exploitation et son épouse à temps partiel
- ▶ 135,5 ha de SAU, 24,8 ha de SFP dont 19,4 ha de STH et 5,4 ha de luzerne
- ▶ 42 VA Blonde d'Aquitaine en système naisseur, 1 période de vêlage à l'automne
- ▶ Stabulation paillée et couloir d'alimentation

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

- Etienne Falentin CA 02
Téléphone : 03 23 98 25 06
- Vincent Gravet CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 58
- Daniel Platel CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 73
- Christian Guibier ELC3
Téléphone : 03 23 23 43 56

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

- Vincent Gravet (CA 60)
- Denis Reynaud (Institut de l'Élevage)



Fiche 10



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER
LA MAIN-D'OEUVRE



LE TRAVAIL SUR
MON EXPLOITATION

Une publication de la Fédération des MSA de Picardie démontre que 71 % des accidents du travail avec arrêt sont causés par des bovins femelles et 4 fois sur 5 lors de manipulations ou de soins aux animaux (prophylaxie, écornage...). Dans 11% des cas, ces accidents ont lieu en pâture.

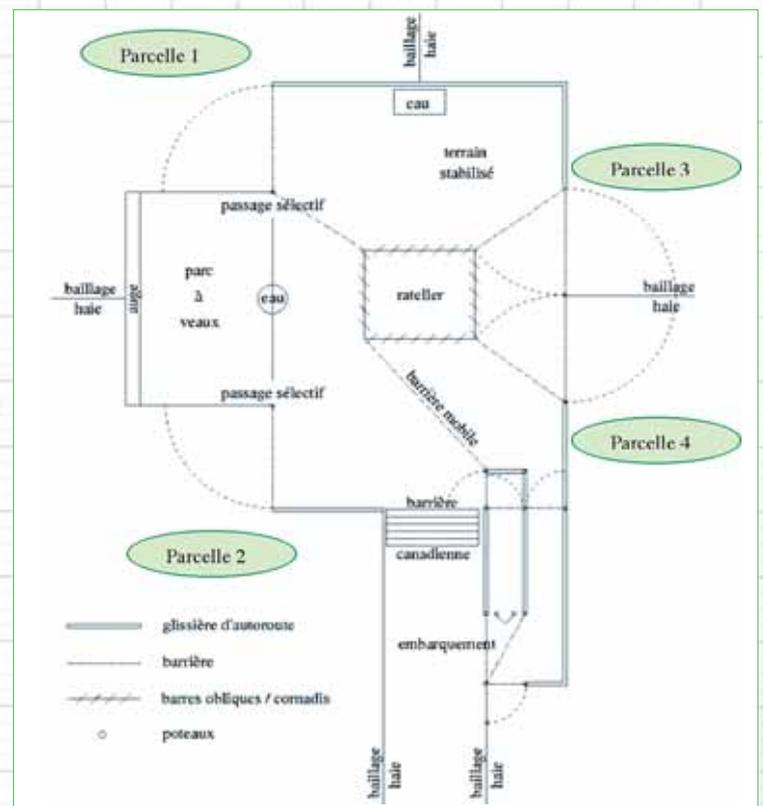
Les troupeaux s'agrandissent, les collectifs de main-d'œuvre se réduisent, les parcelles se dispersent et s'éloignent des sièges d'exploitation. Dès lors, les élevages ont tout intérêt de se doter d'une contention efficace, notamment au pâturage pour travailler vite, bien et en toute sécurité sur les animaux. De plus, trop souvent, de nombreuses interventions comme les pesées par exemple sont évitées en période de pâturage faute d'équipements suffisants.

Bien raisonner son système de contention

- Un système de contention simple et efficace doit comporter au minimum 3 volets :
 - > **un emplacement collectif** comme un parc de rassemblement... Prévoir 1,5 m²/vache.
 - > **un espace d'intervention** équipé d'une contention individuelle : porte auto-bloquante, cage de contention...
 - > **une zone d'embarquement**, si possible en "entonnoir" et chargement "en oblique".
- Déterminer les besoins en fonction des interventions à effectuer (pesées, IA, traitements...) et du type d'animaux (génisses, VA, VL...).
- Positionner les équipements sur les circuits habituels des animaux : proches des points d'abreuvement, de la zone d'affouragement, au niveau des zones de changement de parcelles... Si possible tenir compte de l'ensoleillement et des zones d'ombre.
- Favoriser les entrées latérales.
- Penser à l'accès de la bétailière, du tracteur, de la voiture d'exploitation... Prévoir un accès stabilisé pour une meilleure portance des tracteurs et pour éviter le "surpiétinement".
- Prévoir des équipements robustes pour une meilleure longévité : barrière galvanisée, glissières d'autoroutes, traverses de chemins de fer...
- Ne pas oublier les passages d'homme.

Il existe également des systèmes de contention mobiles. Un investissement en commun (copropriété, CUMA...) est alors possible. Ce type d'installation comporte plusieurs éléments, transportables en fonction des besoins : barrières pour constituer les parcs d'attente et/ou de rassemblement, couloir de contention avec une porte de blocage éventuelle. Privilégier des barrières de 2 à 3 mètres plus facilement transportables et manipulables.

**UN EXEMPLE
DE SYSTÈME
DE CONTENTION
AU PÂTURAGE**





Fiche 10



A l'EARL BRAEM, les interventions sur les bovins n'ont plus de saison !

A quelle occasion avez-vous mis en place cette technique ?

« Cela remonte à une dizaine d'années maintenant. Avant, il y avait une quarantaine de vaches sur l'exploitation. Lorsque je me suis installé en GAEC avec mon père, nous avons développé la production et le cheptel s'est agrandi pour atteindre la taille actuelle. Il devenait alors plus délicat d'attraper les vaches. De plus, pour la pesée de juillet, on ramenait les vaches au bâtiment. Mais comme les pâtures sont à l'extérieur et non attenantes au bâtiment, il fallait traverser le village avec tout le troupeau. Une année, l'exercice fut périlleux et c'est alors que fut prise la décision d'installer le premier parc de contention avec une zone spécifique pour les veaux. »

Pour quelles raisons avoir adopté ce système ?

« Une majorité de mes vaches étant inséminées, je conduis mes vaches en un seul lot, en pâturage tournant sur 3 îlots de prairies composés de 2 à 3 parcelles, chacun séparé par la route. C'est pour cela que j'ai recréé un deuxième parc qui facilite le rassemblement des vaches et des veaux pour passer d'un îlot à l'autre. J'ai opté pour des parcs de grande taille pour regrouper l'ensemble de mes animaux mais comme le chargement est assez élevé cela me permet aussi d'installer un râtelier ou des auge pour compléter mes vaches si besoin. »

Quels sont les avantages et les inconvénients de votre équipement ?

« C'est un équipement plus que nécessaire lorsqu'il n'y a pas de pâture autour du corps de ferme. Le parc spécifique aux veaux permet de les compléter facilement à condition d'avoir habitué les veaux aux barrières sélectives lorsqu'ils sont en bâtiment. L'autoconstruction est facilement envisageable. Si vous utilisez des glissières d'autoroute et des traverses de chemin de fer par exemple, vous disposez alors d'un équipement solide vous permettant de maîtriser plus facilement vos animaux sans avoir un investissement trop onéreux. Par contre, ce type d'installation a une certaine emprise au sol et il faut en faire autant qu'on a de lots d'animaux à gérer. C'est pourquoi, j'en ai réalisé un 3ème pour les génisses à 13 km de l'exploitation. »

Quelles recommandations donneriez-vous à un éleveur qui souhaiterait installer un parc de contention au pâturage ?

« Lorsque vous rassemblez des animaux, ils se sentent compressés, agressés. Vos vaches ne doivent pas se sentir effrayées à l'approche du parc. C'est pourquoi, il est préférable de le placer dans un endroit calme et de trouver un moyen d'attirer les bêtes : un point d'eau, le râtelier... Ce doit être une zone de passage privilégiée quand vous changez le troupeau de parcelle par exemple. Il faut également faire attention au placement des barrières pour éviter qu'un veau passe en dessous ou qu'une vache se coince entre 2 glissières. »

L'EXPLOITATION :

- ▶ Dominique BRAEM à Renneval (02)
- ▶ 1 Chef d'exploitation
- ▶ 112 ha SAU – 70 ha de SFP dont 55 ha de STF
- ▶ 85 Vaches Allaitantes Blondes d'Aquitaine - Vêlages étalés - Naisseur Engaisseur de jeunes bovins
- ▶ 50 % des mâles et les femelles hors renouvellement vendus en reproduction

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

- Nicolas Lion CA 02
Téléphone : 03 23 97 54 14.
- Etienne Falentin CA 02
Téléphone : 03 23 98 25 06.
- Vincent Gravet CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 58
- Daniel Platel CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 73

RÉDACTEUR DE LA FICHE :
Nicolas LION
et Etienne FALENTIN (CA02)



Fiche 11



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE



La distribution de concentré au seau est monnaie courante en élevage ovin et devient vite pénible si le nombre d'animaux en bergerie à nourrir est important. Pour une taille de troupe suffisante, l'utilisation d'un distributeur automatique de concentré automoteur permet de gagner non seulement en pénibilité mais aussi en temps.

Un matériel performant pour un travail facile et de qualité

- Sur le marché, il existe 2 types de distributeur automoteur, un en position assise et l'autre en position debout. Il s'agit d'un matériel électrique utilisable en bergerie pour l'alimentation des brebis et/ou des agneaux.
- A l'arrière de la machine, la cuve contenant le concentré peut être cloisonnée en plusieurs compartiments (3 à 4) suivant le nombre d'aliments à distribuer.
- La distribution peut être contrôlée par un ordinateur embarqué qui détecte le lot grâce à des plots émetteurs installés à chaque bande. De plus, un logiciel avec un carnet d'agnelage permet d'avoir les informations du troupeau disponibles à tout moment. Ainsi, les quantités distribuées se font par lots en fonction de leur stade physiologique.
- Son coût : à partir de 6 000 € HT

Moins d'effort pour plus de confort !

Grâce au distributeur de concentré automoteur, l'alimentation en bergerie de la troupe est plus rapide et plus homogène. Le tout sans fatigue et avec moins de poussière. L'ordinateur embarqué permet de changer de conducteur avec l'assurance que la ration restera identique.

Sa mise en place

- Prévoir des cellules de stockage des concentrés à distribuer.
- Une taille de troupe suffisante pour amortir l'investissement, soit de l'ordre de 500 brebis.





Fiche 11



Chez Martial Lonçhe, une forte réduction du temps de travail et de la pénibilité, malgré un agrandissement du cheptel

A quelle occasion avez-vous découvert ce type de matériel ?

« Il y a quelques années, nous avons fait un voyage d'étude organisé par les réseaux d'élevage en Poitou Charente. Là bas, sur des structures assez grandes, la distribution automatisée commençait à se développer en élevage ovin. C'était déjà largement utilisé en élevage caprin. »

Pour quelles raisons avez-vous mis en place cette technique ?

« En 2005, j'ai décidé d'augmenter ma troupe ovine et par conséquent d'agrandir le bâtiment pour avoir la capacité actuelle de 460 brebis. A ce moment là, j'ai décidé de passer à une distribution automatique automotrice pour gagner du temps et pour que la distribution soit moins pénible. De plus, mon père étant de plus en plus âgé, cela devenait vraiment difficile pour lui de m'aider dans le travail. »

Quels sont les avantages et inconvénients de ce type de matériel ?

« Le premier est la charge de travail ! nous ne portons plus aucun seau dans la bergerie, c'est vraiment très appréciable. De plus avec ce matériel, nous distribuons de façon plus homogène le concentré, les brebis peuvent moins trier. Autre point, c'est de pouvoir adapter les quantités en fonction des lots de brebis tout cela en pré-enregistrant dans l'ordinateur de bord. Nous gagnons donc en souplesse car on peut changer de conducteur sans craindre d'erreur dans la distribution. Son gros inconvénient est son coût relativement élevé. Il faut une taille suffisante de troupe pour pouvoir l'amortir. Dans mon cas, cet investissement était quasi indispensable car la structure de l'exploitation s'agrandissait alors que la main-d'œuvre avait tendance à diminuer. »

L'EXPLOITATION :

- ▶ **Martial Lonçhe, éleveur à Velennes (60)**
- ▶ **2 UTH 1 chef exploitant + 1 salarié**
- ▶ **302 ha SAU dont 278 ha de cultures et 24 de surfaces fourragères**
- ▶ **460 brebis Jle de France agnelage août septembre**

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Catherine Delvalle CA 02
Téléphone : 03 23 97 54 14

Stéphane Pype CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 63

Arnaud Grenard CA 60 et CA 80
Téléphone : 03 44 11 44 62

Bruno Leclerc AONP
Téléphone : 03 22 95 60 26

Bruno Ryon Bergers du Nord Est
Téléphone : 03 23 98 17 47

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

Arnaud Grenard
(CA 60)

Denis Reynaud
(Institut de l'Élevage)



Fiche 12



L'élevage ovin est réputé pour nécessiter de nombreuses manipulations sur les animaux, ce qui peut être d'autant plus contraignant que la taille de la troupe augmente, et que les techniques d'élevage se perfectionnent (constitution de lots de lutte, échographies...).

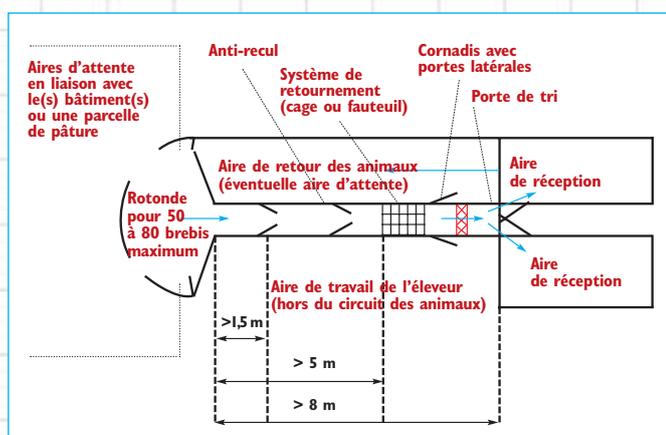
Aujourd'hui, l'objectif de tout éleveur ovin est d'améliorer la productivité du travail et d'en réduire la pénibilité. Le parc complet de contention permet d'atteindre ces deux objectifs.

Soigner sa conception

Il fonctionne correctement si les brebis avancent de leur plein gré (effet "mouton de Panurge") vers le poste de travail où se trouve l'éleveur.

- Faciliter l'avancée en limitant le champ de vision latéral des brebis par un couloir aux parois pleines.
- Prévoir des anti-reculs.
- Adapter les dimensions des aires de réception à celle de la rotonde.

SCHÉMA
EXEMPLE DE PARC



Un outil de travail indispensable

Un parc bien conçu permet de réduire les temps d'intervention sur le troupeau avec beaucoup moins de pénibilité tout en limitant les risques d'accident.

Il permet de tout faire...

Toutes les interventions sont possibles sur le troupeau : tri d'animaux, traitements, tonte, parage des onglons, pose d'éponges, échographies...

... seul...

Il permet à une seule personne de réaliser l'ensemble des interventions sur la troupe, avec ou sans l'aide d'un chien.

... à tout moment

Il doit être disponible et installé à un endroit qui lui permet d'être accessible à tout moment. Il est plus confortable d'y travailler lorsqu'il est couvert, le sol bétonné, et avec une aire de travail réservée à l'éleveur. Un parc de contention mobile doit pouvoir être monté par une seule personne, sans effort, en moins d'un quart d'heure. Le fait de pouvoir intervenir facilement et à tout moment permet d'améliorer les performances zootechniques du troupeau.

Le coût d'un parc de contention varie selon la possibilité ou non d'utiliser un bâtiment existant, la part d'auto construction et le coût des équipements mis en place.

Quelques repères chiffrés :

> L'indispensable : rotonde + couloir + parcs de réception + porte de tri + anti retours : 2 500 à 3 000 € HT.

> Système de retournement : fauteuil (100 à 150 € HT) et Cage (900 à 1 300 € HT).

AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE





Fiche 12



Chez Jean Paul Camus, le gain de temps est considérable

Pourquoi avez-vous construit un parc de contention ?

« L'aménagement du parc de contention a été réalisé au moment de la construction d'une nouvelle bergerie avec l'augmentation de la troupe de 100 à 200 brebis. Avec le parc, le gain de temps est énorme. Auparavant, des claies légères étaient utilisées lors des interventions sur les animaux. C'est surtout le fait de travailler dans de bonnes conditions, sans stress, qui est très appréciable. Réaliser des interventions est désormais un plaisir. On remet rarement au lendemain une manipulation autrefois pénible. »

Comment avez-vous aménagé votre parc ?

« J'ai réalisé un parc de contention fixe en bout de la bergerie car le parcellaire ovin est assez groupé autour du bâtiment. Le parc fait 8 m de long et commence par une rotonde pour 50 brebis. »

Comment utilisez vous le parc et en êtes vous satisfait ?

« L'utilisation du parc est très fréquente surtout au printemps et en été lors des vermifuges, des tris d'agneaux, mais aussi pour baigner les animaux. Je m'en sers également lors de la tonte, des pesées, des IA, et des présentations de reproducteurs à des éleveurs. Je suis satisfait de mon installation, j'envisage néanmoins d'y apporter quelques aménagements afin de :

- > pouvoir réaliser davantage de lots,
- > élargir le quai d'enlèvement pour faciliter l'accès au camion,
- > mettre des portes à ouverture facile sur la rotonde,
- > installer un filin suspendu au dessus du couloir pour réaliser les soins des animaux.

En système plein air, l'installation d'un parc de contention n'est pas un luxe. C'est même indispensable au delà de 100 à 150 brebis. J'ai pu doubler ma troupe sans augmenter la main-d'œuvre de l'exploitation. Pour moi, l'amélioration des résultats techniques de la ferme est en grande partie liée à l'amélioration des conditions de travail. »

L'EXPLOITATION :

- > Jean-Paul Camus au Val Fleury (02)
- > Un exploitant plus un appoint de main-d'œuvre
- > SAU 114 ha, SFP 91 ha dont 74 ha de prairies
- > 60 VL en race normande
- > 200 brebis de races texel

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Catherine Delvalle CA 02
Téléphone : 03 23 97 54 14

Stéphane Pype CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 63

Arnaud Grenard CA 60 et CA 80
Téléphone : 03 44 11 44 62

Bruno Leclerc AONP
Téléphone : 03 22 95 60 26

Bruno Ryon Bergers du Nord Est
Téléphone : 03 23 98 17 47

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

Arnaud Grenard
(CA 60)

Denis Reynaud
(Institut de l'Élevage)



Une pailleuse pour alléger la tâche quotidienne liée au paillage

Fiche 13



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE



LE TRAVAIL SUR
MON EXPLOITATION

Chaque jour la répétition de certaines tâches, comme le paillage des aires de repos, peut devenir une contrainte. Les balles de paille sont de plus en plus lourdes (300 à 400 kg) et dérouler une balle manuellement reste un travail pénible. Et le travail n'est pas terminé, il faut ensuite prendre le temps de répartir la paille à la fourche. Cette tâche peut prendre jusqu'à 1 heure par jour uniquement pour le paillage des vaches laitières. Le temps d'intervention est lié fortement au mode de logement des animaux.

Avoir de la paille de bonne qualité et des bâtiments adaptés

- Quelque soit le type de paillage choisi, il faut avant tout une paille de qualité, bien récoltée et générant peu de poussière, pour assurer de bonnes conditions de travail pour l'éleveur, de bonnes conditions de vie pour les animaux et assurer une bonne ventilation du bâtiment.
- L'utilisation d'une pailleuse est d'autant plus appréciable que la période d'utilisation des bâtiments est longue ou que les animaux sont potentiellement dangereux (taurillons par exemple).
- Cette pratique est le plus fréquemment mise en oeuvre sans modification des bâtiments, ou lors d'une réflexion globale de modernisation du parc bâtiment.
- Le choix de la machine doit aussi se faire en fonction de l'existence ou non d'un couloir de paillage pour les systèmes logettes, d'un couloir arrière pour les pentes ou les aires paillées, de la facilité d'entrée dans les parcs...

Des machines proposées par les constructeurs nombreuses et variées.

Le paillage des aires de repos s'effectue de plus en plus souvent avec des équipements capables de répartir la paille, même dans les endroits les plus difficiles à atteindre. Elles peuvent effectuer plusieurs fonctions : dérouleuses, pailleuses, mélangeuses, désileuses. La classification s'effectue en fonction de la capacité d'une machine à réaliser tout ou partie de ces fonctions. La gamme de tarifs est également très hétérogène. Tout dépend de l'utilisation que l'éleveur veut en faire : un outil simple mais mono fonction, un outil multi fonction mais coûteux. Voici une liste non exhaustive des différents matériels rencontrés, leurs avantages et leurs inconvénients.

TYPE DE MATERIEL	OBSERVATIONS	GAMME DE PRIX
La dérouleuse de balles et la dérouleuse pailleuse	<ul style="list-style-type: none"> > Conception simple et économique, faible puissance de tracteur nécessaire > Faible usure et bonne longévité > Existence de versions semi portées > Limite la poussière mais pas de paillage sur de grandes largeurs > Options possibles : chargeur hydraulique, réglage de hauteur de distribution, plateau tournant ou rotor de distribution pouvant projeter la paille sur de courtes distances 	3 000 à 10 000 € en fonction des options
La désileuse pailleuse à turbine et la désileuse mélangeuse	<ul style="list-style-type: none"> > Plusieurs utilisations dans une seule machine : désile, distribue, mélange, paille > Puissance de tracteur nécessaire : 80 à 100 cv > Compatibles avec tous les types de logements > Risque de pannes très pénalisantes car matériel multifonctionnel > Souvent paille fortement défibrée et poussiéreuse 	12 000 à 25 000 € en fonction des options
La pailleuse à turbine	<ul style="list-style-type: none"> > Destinée exclusivement au paillage > Paille « soufflée » à distance, dans endroits peu accessibles > Paillage depuis le couloir d'alimentation > Options possibles : goulotte orientable à 200 degrés, bac à cailloux ou version semi portée > Poussière très importante qui peut pénaliser la ventilation 	8 000 à 18 000 € en fonction des options
Adapter le paillage manuel est possible	<ul style="list-style-type: none"> > Préalable : quantité de paille limitée > Quelques solutions : aménager un couloir de paillage et déroulage entre logettes, plancher de paillage surélevé pour des bovins à l'engraissement, couloir arrière de paillage pour les pentes et les aires paillées 	A prévoir dans la conception ou l'aménagement des bâtiments

Du temps libéré très appréciable et de la fatigue physique en moins

On peut très vite gagner jusqu'à 1 heure par jour en s'équipant correctement, ne plus porter de lourdes charges à la fourche, et ne pas entrer dans les parcs des animaux parfois dangereux.



Fiche 13

Au GAEC Bertin, le choix d'une paillense très polyvalente

Pourquoi avez-vous choisi ce matériel ?

« Tout d'abord pour sa polyvalence, on peut aussi bien distribuer les différents fourrages que pailler. De plus cela ne mobilise qu'un tracteur. Il nous fallait également une remorque de capacité suffisante, car chaque jour 4 ballots de paille sont utilisés pour le paillage, une boule de foin et 2 boules de fanes de pois sont distribuées aux brebis. »

Quels sont, pour vous les avantages de ce matériel ?

« Premièrement la possibilité de charger 2 boules à la fois. Puis, la turbine permet un paillage précis et régulier jusqu'à 15 mètres de profondeur, elle permet aussi de distribuer les aliments dans les auges doubliers. Le système de mélangeuse nous sert selon l'époque au mélange de colza fourrager/pulpes surpressées ou fanes de pois/pulpes. Ce modèle est robuste, de conception simple et ne nécessite que peu de puissance (60 cv). »

Y'a-t-il des inconvénients à ce matériel ?

« Parfois quelques problèmes de bourrages lors de la distribution de foin ou d'enrubannage avec de longues fibres. Les années où la paille est récoltée dans des conditions difficiles, la projection de cailloux est dangereuse et peut entraîner des blessures aux animaux, la poussière peut être également importante dans la bergerie. »

L'EXPLOITATION :

- ▶ Mr Jean et Paul BERTIN à Sarnois (60)
- ▶ 2 frères exploitants
- ▶ 90 Ha SAU, 30 Ha SFP
- ▶ 850 brebis en semi Bergerie
- ▶ Remorque mélangeuse distributrice paillense à turbine Lucas Abeille 12, achetées en 1990



L'EXPLOITATION :

- ▶ Mr David PORQUER à Brombos (60)
- ▶ 1 exploitant et un apprentis
- ▶ SAU 102 ha, SFP 47 ha dont 23 ha d'herbe
- ▶ Maïs ensilage 51%/SFP
- ▶ 60 VL à 8000 l/VL
- ▶ 265 tonnes de paille, foin et enrubannage/an
- ▶ Bâtiment aire paillée avec fosse caillébotis

Chez David Porquier, le choix d'une dérouleuse-paillense

A quelle occasion avez-vous mis en place cette technique ?

« Suite au départ de mon salarié, je passais trois quart d'heures par jour pour pailler uniquement la stabulation des vaches à la main. Aujourd'hui, avec la dérouleuse paillense, je passe trois quart d'heure par jour pour pailler tous les animaux, avec beaucoup moins de fatigue physique. Aujourd'hui un salarié à mi-temps me suffit grâce en partie au gain de temps sur le paillage. »

J'utilise aussi moitié moins de paille qu'avant, la litière tient mieux et chauffe moins vite, la paille est mieux répartie. Visuellement, le résultat est identique à du paillage à la main. »

Pour quelles raisons avoir adopté ce principe ?

« Je ne voulais pas de poussière dans le bâtiment qui est déjà limité au niveau de la ventilation. Je souhaitais aussi dérouler du foin ou de l'enrubannage avec ce matériel. J'ai choisi l'option de le monter sur le télescopique et de prendre une version pivotante qui me permet de pailler en 12 m de large ou à partir du couloir de distribution pour les parcs des élèves qui font 8 m de profondeur. Depuis la cabine, je règle la rapidité de déroulage, ce qui me permet de gérer totalement la quantité de paille distribuée. Enfin, ce matériel est simple, demande peu d'entretien et s'use peu. »

Quels sont les inconvénients de ce matériel ?

« L'usure du bras est forte si on déroule de l'enrubannage lourd, d'autant plus qu'on se déporte pour ne pas rouler dans l'auge. L'utiliser en dérouleuse de foin ou d'enrubannage oblige à beaucoup de chargement et déchargement de la machine quand on ne distribue qu'une partie des ballots de foin ou de paille pour gérer au mieux les quantités. Cette machine est à la base une dérouleuse avec en option le kit paillage. Il faudrait quasiment une machine pour chaque utilisation !

Les options de type montage sur télescopique et gestion des quantités à partir de la cabine me semblent indispensables et ont augmenté le prix (10 000 euros en tout). Il faut toujours rentrer dans la stabulation des vaches pour pailler correctement la totalité et ne pas dérouler sur le caillebotis d'alimentation derrière l'auge. Je réfléchis d'ailleurs à une solution me permettant d'éviter les portes et barrières pour entrer dans la stabulation : une barrière canadienne peut être ? »

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Louis Bruneel ELC3
Téléphone : 03 22 90 14 13

Rémy Hannequin CA 80
Téléphone : 03 22 20 67 37

Sébastien Juliac CA 02
Téléphone : 03 23 22 50 62

Christelle Récopé CA 60
Téléphone : 03 44 11 45 12

RÉDACTEUR DE LA FICHE :

Claire Beller
(Chambre d'agriculture 60)



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE



LE TRAVAIL SUR
MON EXPLOITATION

Faciliter la manipulation des animaux par l'utilisation d'un chien de troupeau

La main-d'œuvre diminuant sans cesse sur les exploitations, des troupeaux de plus en plus importants par unité de main-d'œuvre (UTH), la manipulation pour diverses raisons de son troupeau ovin ou bovin peut parfois devenir un parcours du combattant. L'utilisation du chien de troupeau dans nos régions est pourtant une solution accessible à tous. Le chien de troupeau est un véritable outil de travail et correspond à environ 0,25 UTH dans une exploitation.

Les clés de la réussite

Etre un bon maître c'est :

- Etre un bon animalier : bien connaître les possibilités, les faiblesses de son chien ainsi que les réactions probables des animaux du troupeau.
- Etre juste : Récompenser ou punir son chien à bon escient et au bon moment.
- Etre patient, discipliné et méthodique : Le maître doit être clair, précis et constant dans ses exigences et explications et devra toujours conserver le même mot pour donner le même ordre... et obtenir le même résultat.

Choisir son chien :

- Le choix de la race
 - > Le Border Collie, le Beauceron, le Berger des Pyrénées, le Berger de Brie ou encore le Berger Picard (...) sont des races reconnues pour leur caractère et leurs aptitudes naturelles adaptés au travail sur troupeaux.
 - > Prendre un chiot dont les parents ont confirmé leurs aptitudes au troupeau.
 - > C'est aussi une question de goûts et de couleurs.
- Comportement et tempérament du chiot
 - > L'idéal est d'avoir un chien équilibré, motivé, capable d'apprendre ce qu'on va lui enseigner.
 - > Eviter un chien trop craintif. Pour cela il est possible de faire quelques observations et "tests" simples qui permettent de se faire une idée du caractère du chiot.

La mise en place

A l'arrivée : lui aménager un endroit au calme, de préférence un chenil ou un endroit clos, hors du contact des animaux.

L'éducation démarre dès l'arrivée du chiot, c'est la période où l'on apprend au chien à apprendre :

- > Lui donner un nom court et facile à prononcer.
- > Lui apprendre le rappel, ordre primordial dans la conduite d'un chien.
- > Le sociabiliser (l'emmener partout avec soi afin qu'il s'habitue à différents bruits, lieux ou encore différentes personnes).

Le dressage peut débuter vers l'âge de 6 mois, dès que le chien se « déclare », (qu'il manifeste de l'intérêt pour les animaux). On ne met surtout pas un chien au troupeau tant qu'il n'a pas la capacité physique de dépasser les animaux à la course et tant que l'on obtient pas un stop à distance irréprochable.

Alimentation : distribuer un repas par jour, de préférence le soir après le travail.

Sanitaire : vermifugez le chiot tous les mois pendant la première année, puis par la suite environ 4 fois par an. Surveillez également les parasites externes (tiques, puces...), et tenez à jour le protocole de vaccination.

Les conséquences en terme de travail

L'utilisation du chien de conduite de troupeau permet un gain :

- > de temps. En système laitier, l'éleveur peut gagner de 20 minutes à 1 heure par jour lorsque les vaches laitières sont à l'herbe.
- > en sécurité et en confort de travail. L'utilisation du chien de conduite est reconnu par la MSA comme facteur limitant les risques d'accident en élevage.
- > économique. L'utilisation d'un chien dans une exploitation agricole possédant de l'élevage correspond à 0,25 UTH. Il faut compter investir 350 € pour acquérir un chiot de 3 mois à 1 000 € pour un chien confirmé et dressé.



Fiche 14

Mon chien, un compagnon de travail indispensable

A quelle occasion avez vous commencé à travailler avec un chien de troupeau ?

« A l'âge de 12 ans, j'ai assisté à une démonstration de chien de troupeau sur un lot de génisses charolaises. J'ai été surpris de la facilité pour manipuler un tel lot d'animaux. Dès mon installation, j'ai décidé d'acheter Chipie, une chienne de race Border Collie. »

Quelle est l'utilité d'avoir un chien de troupeau dans une exploitation ?

« Il faut considérer un chien de troupeau comme un véritable outil de travail ! Mes deux chiennes, aujourd'hui, me font gagner non seulement du temps mais aussi de l'effort physique car je ne suis plus obligé de courir après les animaux. Le travail effectué par un chien bien dressé sur un troupeau peut être extrêmement fin puisque je suis capable, seul avec ma chienne, de faire le tri, charger et conduire à distance les animaux. »

Quelle est la démarche à suivre pour avoir un bon chien de troupeau ?

« Dans mon cas précis, le fait d'avoir été en formation organisée par la Chambre d'agriculture de l'Oise, m'a permis de comprendre le fonctionnement d'un chien de conduite de troupeau. Par exemple au début, je ne comprenais pas pourquoi lorsque j'allais pousser les animaux avec ma chienne, elle allait systématiquement à l'opposé pour les arrêter. En fait, c'était moi qui travaillais à l'envers ! »



L'EXPLOITATION :

- ▶ Pascal Bourdon
Exploitant à Grémévillers (60)
- ▶ 15. SAI tout en herbe
- ▶ 70 Brebis
- ▶ 15 Vaches Allaitantes
- ▶ 2 chiennes, Smile et Vicky
de race border collie

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

Stéphane Pype CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 63

Catherine Delvalle CA 02
Téléphone : 03 23 97 54 14

Marie-José Soirant CA 80
Téléphone : 03 22 93 51 27

Des sessions d'initiation au dressage du chien de troupeau sont organisées dans différents départements. Ne pas hésiter à prendre contact avec la Chambre d'agriculture.

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

Stéphane Pype (CA 60)

Denis Reynaud
(Institut de l'Élevage)



AMÉLIORER
LES CONDITIONS
DE TRAVAIL



DIMINUER L'ASTREINTE



RÉDUIRE LE VOLUME
DE TRAVAIL



ALLÉGER LES POINTES
DE TRAVAIL



PLUS DE TEMPS LIBRE



SÉCURISER,
LA MAIN-D'OEUVRE



LE TRAVAIL SUR
MON EXPLOITATION

La caméra de vidéosurveillance : pas un gadget, un véritable outil de travail !

De tous les matériels présents sur une exploitation, les yeux de l'éleveur restent sans aucun doute l'outil qui coûte le moins cher mais qui rapporte le plus. Les bons résultats techniques (et donc économiques !) des troupeaux laitiers, allaitants, ovins ou d'engraissement passent avant tout par une observation suffisamment longue, fréquente et spécifique.

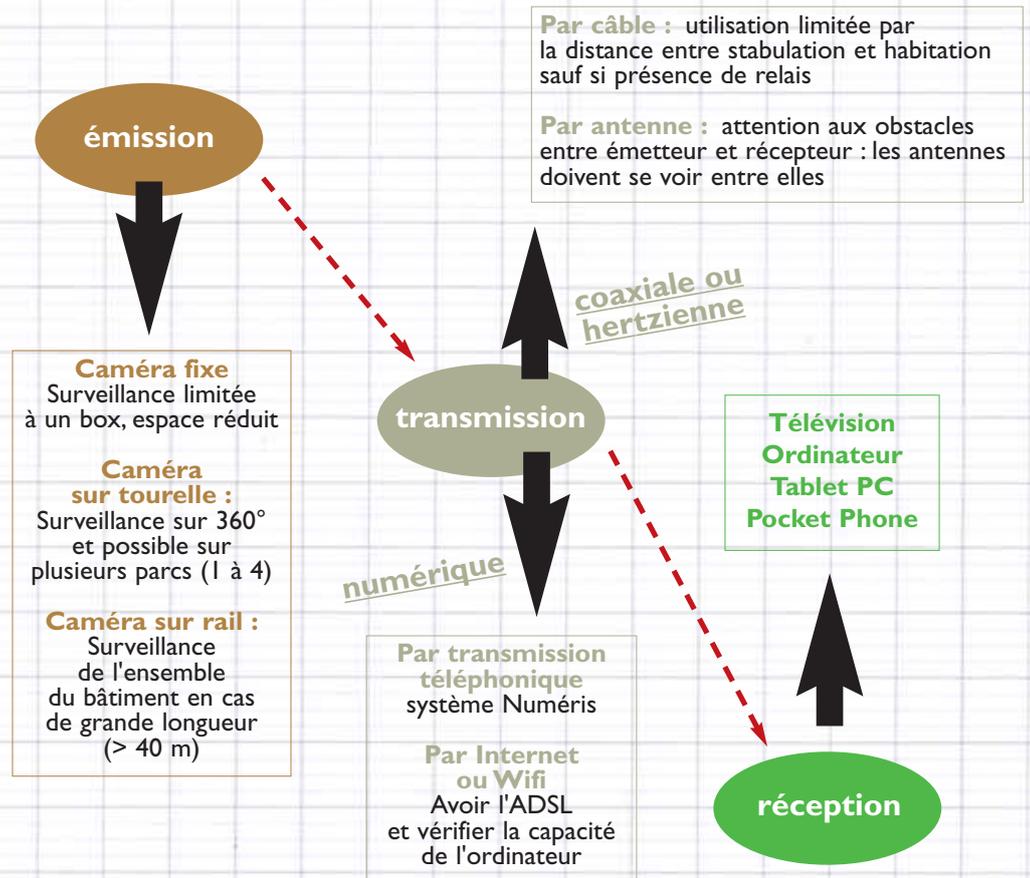
Or la mixité polyculture-élevage des systèmes régionaux, l'augmentation de la taille des troupeaux, la multiplication des sites d'élevage... sont autant de facteurs qui réduisent le temps consacré à la surveillance des troupeaux, ressentie de plus en plus, notamment au moment des vêlages, comme une astreinte exigeante.

La caméra de vidéosurveillance : votre 3ème oeil

- **Réfléchir ses objectifs quant à l'emploi de son matériel et la zone à couvrir** : simple système de surveillance des vêlages ou utilisation multifonctionnelle : vêlages, détection des chaleurs, surveillance des bâtiments, de l'ensemble du troupeau...
- **Définir son type d'installation** : liaison unique bâtiment-habitation, nombre de récepteurs par caméra (équipement de tous les associés) - nombre de caméras par récepteur (équipement de tous les bâtiments), utilisation à distance (en déplacement...) par internet ou téléphonie, qualité d'image, précision du zoom, service après vente...
- **Prévoir un équipement résistant aux conditions extrêmes d'une stabulation** : température, humidité, ammoniac... Installer une caméra avec un caisson étanche et thermostaté. Penser également aux organes complémentaires : moteur, câble, prise électrique, parafoudre éventuel...
- **Examiner ses besoins en équipements ou options complémentaires** : enregistrement des images, mise en route et arrêt de l'éclairage du bâtiment, déblocage des cornadis à distance, déclenchement du racleur automatique...

A chaque éleveur sa solution !

En fonction de votre situation et des options possibles, l'installation choisie sera la combinaison d'options prises à 3 niveaux.





Fiche 15

A L'EARL LE ROUX : un équipement dont on ne peut plus se passer

A quelle occasion avez-vous mis en place cette technique ?

« Auparavant, mes vaches disposaient de grandes aires d'exercice extérieures et je ne voulais pas réaliser de fosse ou de fumière. Lors de la mise en conformité, je désirais également moderniser l'élevage, regagner de la place et de l'accessibilité. J'ai donc construit un bâtiment neuf à 300 mètres à l'extérieur du corps de ferme. L'éloignement rendait moins pratique la surveillance. J'en ai profité pour installer une caméra de surveillance. »

Pour quelles raisons avoir adopté ce système ?

« Auparavant, je pouvais observer mes animaux au calme, directement depuis la maison. Je voulais encore améliorer cette surveillance facile et fréquente sans toutefois à avoir à remettre la combinaison et les bottes à chaque fois. La caméra était donc une solution évidente.

D'un point de vue technique, la proximité entre le bâtiment et la maison rendait facilement possible une liaison par antenne et une réception sur la télévision. J'ai construit un bâtiment relativement large et assez haut, polyvalent pour le stockage de céréales et de pommes de terre. De ce fait, au niveau de l'émission, j'ai opté pour une caméra sur tourelle, au centre du bâtiment, orientable à 360° dont la vision haute me permet d'avoir une vue intégrale de mon bâtiment. »

Quels sont les avantages et les inconvénients de ce matériel ?

« C'est un appareil très accessible, fiable, avec une image de bonne qualité. Même des personnes, comme mon épouse, qui ne vont jamais dans l'élevage peuvent l'utiliser et me prévenir en cas de problème, par exemple quand je suis dans les champs. Je m'en sers certes pour détecter les vèlages, mais aussi quotidiennement dans le suivi de troupeau, que ce soit pour repérer les chaleurs, vérifier si des animaux ne sont pas coincés aux cornadis, si les veaux boivent correctement... La conduite de l'élevage n'en est que meilleure et le bien être des animaux aussi !

Le principal inconvénient reste le coût de l'investissement : 5 000 à 6 000 € dans mon cas. Quand on n'en a pas, on s'en passe. Par contre, quand on l'a, on ne peut plus s'en passer !!! »

Quelles recommandations donneriez-vous à un éleveur qui veut installer ce matériel ?

« L'installation doit être adaptée à son type de bâtiment, l'image doit être de bonne qualité et le matériel facile d'utilisation. La proximité et la compétence du service après-vente sont également 2 points primordiaux dans le choix. »



L'EXPLOITATION :

- ▶ Jean Roch à Tannières (02)
- ▶ 1 Chef d'exploitation + 1 Salarié
- ▶ 217 ha SAU, 167 ha de cultures (105 ha SCOP, 62 ha cultures industrielles), 50 ha STH
- ▶ 50 vaches vèlaitantes charolaises en système naisseur engraisseur de jeunes bovins
- ▶ Vèlages d'hiver
- ▶ Alimentation hivernale : pulpes surpressées + foin

DES CONTACTS POUR ALLER PLUS LOIN...

- Nicolas Lion CA 02
Téléphone : 03 23 97 54 14
- Etienne Falentin CA 02
Téléphone : 03 23 98 25 06
- Vincent Gravet CA 60
Téléphone : 03 44 11 44 58
- Daniel Platel CA 80
Téléphone : 03 22 33 69 73

RÉDACTEURS DE LA FICHE :

- Antoine Robiquet (ELC3)
- Etienne Faletin (CA02)



PICARDIE

LA RÉGION

Vivre l'élevage en Picardie

Lancé en 2007, le plan d'action régional "Vivre l'élevage en Picardie" est le fruit d'une mobilisation du Conseil Régional de Picardie et de l'ensemble des acteurs de la filière. Il a pour but de promouvoir l'élevage en région, un élevage qui favorise l'emploi, la création de valeur ajoutée, l'environnement et l'aménagement du territoire. Il s'articule autour de trois grands axes d'action : herbe et autonomie, travail et qualité de vie, valorisation des filières viande. L'axe "travail et qualité de vie" a pour but de répondre aux aspirations des éleveurs et de leur permettre de concilier leurs activités d'élevage et l'ensemble de leurs activités professionnelles et privées.

Les professionnels agricoles de Picardie et le Conseil régional considèrent que le travail est une priorité pour l'élevage. Pour vous accompagner dans votre réflexion, ils mettent en place des actions :

- > des réunions d'éleveurs, des journées portes ouvertes, des articles de presse,
- > des documents, dont ces fiches solutions,
- > des personnes ressources que vous pouvez solliciter pour un appui individuel.

Si vous souhaitez progresser dans votre travail, la première étape consiste à faire un bilan de la situation puis à envisager des solutions. Quels que soient vos attentes et vos besoins, les partenaires de « Vivre l'Élevage en Picardie » sont là pour vous aider.

Ils sont partenaires de l'opération

Chambres d'agriculture (02, 60, 80, CRAP), ELC3, Institut de l'Élevage, Agro-Transfert RT, ABP, GIE LV-NP, CESTP-ARACT, LaSalle-Beauvais, Services de Remplacement, COBEVIAL, JBA, CAPEVAL, AEP, ELVEA, Bergers du Nord-Est, AONP, MSA, CER France 80, CER France 277, As 60 AGC, Aisne Comptagri.



Contacts :

Chambre d'agriculture de l'Aisne

Catherine DELVALLE (ovins) ☎ : 03.23.97.54.14
Etienne FALENTIN (bovin viande) ☎ : 03.23.97.54.11
Sébastien JULIAC (bovin lait) ☎ : 03.23.22.50.62
Jean-Pierre DEPIL (bâtiment) ☎ : 03.23.98.91.75
Nicolas LION (bâtiment) ☎ : 03.23.97.54.17

Chambre d'agriculture de l'Oise

Arnaud GRENARD (ovins) ☎ : 03.44.11.44.62
Vincent GRAVET (bovin viande) ☎ : 03.44.11.44.58
Christelle RECOPE (bovin lait) ☎ : 03.44.11.45.12
Xavier TETEREL (bâtiment) ☎ : 03.44.11.45.00

Chambre d'agriculture de la Somme

Arnaud GRENARD (ovins) ☎ : 03.44.11.44.62
Daniel PLATEL (bovin viande) ☎ : 03.22.33.69.73
Rémy HANNEQUIN (bovin lait) ☎ : 03.22.20.67.37
Nicolas CORREUR (bâtiment) ☎ : 03.22.33.69.72

ELC3

Louis BRUNEEL (bovin lait) ☎ : 03.22.90.14.13
Thierry PARENT (bâtiment) ☎ : 03.23.23.61.46

Services de remplacement

Aisne ☎ : 03.23.22.50.36
Oise ☎ : 03.44.11.44.61
Somme ☎ : 03.22.33.69.41

GIE LVNP

Chambre régionale d'agriculture de Picardie
Jocelyne MACHEFER ☎ : 03.22.33.69.36

Agro-Transfert Ressources et Territoires

Maëlle GEDOUIN ☎ : 03.22.85.75.82

Organisations de producteurs

COBEVIAL ☎ : 03.22.51.53.05
JBA ☎ : 03.23.54.74.75
CAPEVAL ☎ : 03.26.85.71.71
AEP ☎ : 03.22.95.60.26
ELVEA (Ass.élev. 60) ☎ : 03.44.11.44.54
Bergers du Nord-Est ☎ : 03.23.98.17.47
AONP ☎ : 03.22.95.60.26

Publication coordonnée par :

Institut de l'Élevage

Emmanuel BEGUIN ☎ : 03.22.33.69.43
Denis REYNAUD ☎ : 03.22.33.64.72

Cette publication a reçu l'appui financier du Conseil Régional de Picardie.

Prix de vente : 10 € - N° D'ISBN : 978-2-84148-513-0 N° PUB - IE : 07 08 51 018 - Novembre 2008